

SAHARA OCCIDENTAL

UNE CAUSE QUI NE FAIBLIT PAS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8571 SAMEDI 22 AOUT 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DÉCÈS DU CHEIKH DE LA ZAOUÏA DE TÉMACINE

L'hommage de Tebboune

Page 3

10,4 MILLIONS DE CAPSULES ET 33 KG DE COCAÏNE SAISIS

UN RÉSEAU DIRIGÉ DEPUIS LE MAROC DÉMANTELÉ

L'étau se resserre sur les réseaux transnationaux de narcotrafic. Le parquet près le Pôle pénal national a levé le voile sur le démantèlement d'une organisation criminelle internationale dirigée depuis le Maroc, impliquée dans une saisie pharaonique de plus de 10 millions de capsules psychotropes et de 33 kg de cocaïne. Cette opération d'envergure rappelle la ferme volonté des plus hautes autorités de l'État, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui qualifie régulièrement le trafic de drogue de véritable crime contre la nation et de menace directe pour la sécurité publique et la jeunesse algérienne. Page 16



CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

Le ministère met les points sur les «i»

Page 6

LIGUE 1

Le MCA refuse de lâcher Belaïli

Page 8

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Trump se heurte au défi chinois

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

JOURNÉE DU 20 AOÛT

Tizi Ouzou perpétue la mémoire

LA CÉLÉBRATION des journées du 20 Août 1955 et du 20 Août 1956 s'est déroulée avec solennité, hier, à Tizi Ouzou. La cérémonie de recueillement a eu lieu au carré des Martyrs de M'douha, avec la levée des couleurs, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha.

La cérémonie s'est déroulée en présence du wali Abou Bakkar Essedik Boucetta, à la tête des autorités civiles et militaires, ainsi que de membres de la famille révolutionnaire et de nombreux citoyens venus rendre hommage aux martyrs.

À cette occasion, les pouvoirs publics ont honoré cinq moudjahidine, Mokrane Ben Youcef, Amar Aïmeur, Helima Abdellaoui, Malha Fatma, veuve du chahid Saïd Maâla, et Ouerdia Bouslimani, veuve du chahid Mohamed Makhlouf.

Après M'douha, le wali et la délégation qui l'accompagnait se sont rendus à Aït-Yahia, dans la daïra d'Aïn El-Hammam, où ils ont inauguré une nouvelle stèle dédiée aux 667 martyrs de cette région montagneuse. Toutefois, seuls 500 noms figurent sur le martyrologe, laissant en suspens la question des 167 noms restants.

La délégation s'est ensuite rendue au lieudit « Sebt », au centre d'Aït-Yahia, pour la levée du voile sur la nouvelle statue de Hocine Aït-Ahmed, en présence de son neveu, Boussad Aït-Ahmed. Aucun élu du FFS ni membre de la direction du parti n'était présent à la cérémonie, alors que l'APW de Tizi Ouzou avait contribué au financement de l'édifice.

À Iboudrarène, dans la daïra d'Ath-Yenni, un hommage particulier a été rendu à Rachid Amara à travers une statue le représentant avec un stéthoscope. La cérémonie s'est déroulée en présence de ses trois sœurs.

Anissa, l'une d'elles, a salué « l'un des plus beaux hommages » rendus au combat et au sacrifice des chouhada, ainsi qu'à leur frère Rachid, né le 6 septembre 1934 à Oued Zenati, dans la wilaya de Guelma.

Amara Rachid est tombé au champ d'honneur à l'âge de 21 ans, le 13 juillet 1956 à Tablat, dans la wilaya du Titteri, l'actuelle Médéa.

Au village Alma Tugma, à Bounamane, dans la commune de Zekri, les anciens villageois ont, pour leur part, évoqué sur les ondes de la radio locale le regroupement d'environ 1 500 djounoud et officiers de la Wilaya III historique, organisé en mars 1958 par le colonel Amirouche.

Cette rencontre avait notamment porté sur l'évaluation de la situation et les perspectives de la lutte, avant le départ d'Amirouche vers la Tunisie. Le lieu est également considéré comme celui de sa dernière rencontre avec ses hommes avant sa mort, le 28 mars 1959, à Djebel Thameur, dans la région de Bou Saâda.En outre, plusieurs associations et groupes d'universitaires ont organisé des manifestations et rencontres scientifiques pour commémorer la Journée nationale du Moudjahid et entretenir le devoir de mémoire.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

JOURNÉE NATIONALE DU MOUDJAHID

Transmission des valeurs de la Révolution à la jeunesse

La mémoire nationale au plus près des nouvelles générations. C'est le fil conducteur des activités organisées par le ministère de la Jeunesse à l'occasion de la Journée nationale du moudjahid, commémorant le double anniversaire des offensives du Nord-Constantinois du 20 août 1955 et du Congrès de la Soummam du 20 août 1956.

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Moustafa Hidaoui, a affirmé, dans une allocution prononcée à l'occasion de la manifestation placée sous le slogan « Sur les traces de leur combat, nous avançons », que cette célébration dépassait la simple commémoration, déclarant que « le secteur de la jeunesse veille à renforcer les valeurs nationales, à préserver la mémoire nationale et à relier les générations successives à l'histoire glorieuse de l'Algérie ». Il a également mis en avant l'importance de faire des grandes dates de la Révolution des rendez-vous de transmission et de sensibilisation.

Organisée la veille de cette date hautement symbolique, en partenariat avec le Conseil supérieur de la jeunesse et avec la contribution de l'Association Machaâl Echahid, cette initiative a réuni des moudjahidine, des enfants issus de centres de vacances et de loisirs de différentes wilayas ainsi que des jeunes de la communauté nationale établie à l'étranger, et ce au Centre international de la jeunesse de Sidi Fredj.

A cette occasion, le ministre a notamment fait état de l'organisation d'« assises historiques et éducatives interactives », en coordination avec les jeunes ambassadeurs de la mémoire du Conseil supérieur de la jeunesse, dans les camps d'été de 14 wilayas côtières. Ces rencontres permettent aux enfants de dialoguer directement avec des moudjahidine, d'écouter leurs récits et de recueillir leurs témoignages sur le parcours de la lutte de libération.

A travers ces échanges, l'histoire sort ainsi du cadre des manuels pour prendre la forme d'une parole vivante. Les jeunes ont pu poser leurs questions et découvrir, à travers le récit des anciens combattants, les épreuves, les sacrifices et les valeurs qui ont accompagné le combat pour la liberté et l'indépendance.

Le ministre a, dans ce contexte, appelé les jeunes à « suivre la voie de leurs aïeux, les moudjahidine et les chouhada », afin de contribuer à l'édification du pays et à la préservation de ses acquis. Il a également salué leur patriotisme et leur attachement au combat de leurs ancêtres, estimant que cette mémoire doit constituer une source d'inspiration pour construire le présent et l'avenir de l'Algérie.

De son côté, le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine, Amar Boumezrag, a qualifié la Journée nationale du moudjahid de « halte pour se remémorer les hauts faits du peuple algérien », rappelant les sacrifices des hommes et des femmes ayant œuvré au recouvrement de la souveraineté nationale.

Certains sont tombés au champ d'honneur durant la révolution du 1er novembre 1954, tandis que d'autres ont poursuivi leur engagement après l'indépendance pour contribuer à l'édification du pays.

Les moudjahidine passent le témoin

Pour sa part, le président de l'Association Machaâl Echahid, Mohamed Abbad, a souligné l'« importance d'associer les enfants et les jeunes aux célébrations des dates historiques », afin de maintenir le lien entre la génération de la Révolution et les générations montantes.

Plusieurs moudjahidine ont été honorés lors de cette rencontre, en reconnaissance de leurs sacrifices. Les échanges avec les jeunes ont, quant à eux, constitué l'un des temps forts de la journée, offrant à ces derniers l'occasion de découvrir de près des parcours individuels qui ont façonné l'histoire collective du pays.

Cette dynamique s'est poursuivie le jeudi 20 août, à l'occasion d'une visite pédagogique et historique organisée par le ministère de la Jeunesse à l'Office Riadh El-Feth, au niveau du Monument du Martyr, sous le slogan « L'engagement des petits-enfants envers leurs aïeux ».

Près de 2 000 enfants et jeunes de différentes wilayas du pays et de la communauté nationale établie à l'étranger ont participé à cette initiative, alors qu'ils séjournaient dans les centres de vacances et de loisirs d'Alger, Boumerdès et Tipasa.

Vêtus de l'uniforme adopté dans les colonies de vacances, les participants ont offert une image de cohésion et de discipline, aux couleurs du drapeau national, dans une ambiance rythmée par les chants patriotiques et les hymnes intégrés au programme éducatif et d'animation des colonies de vacances pour 2026.La visite leur a permis de découvrir les principaux symboles et espaces liés à la mémoire de la révolution nationale et de mieux mesurer la portée des sacrifices consentis pour le recouvrement de la souveraineté nationale. Elle s'inscrit dans le projet éducatif des colonies de vacances, notamment dans son volet consacré à l'ancrage des valeurs de mémoire, de citoyenneté et d'appartenance.

La participation des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger a revêtu, à cet égard, une dimension particulière. Elle vise à renforcer leur lien avec le pays d'origine et à leur permettre de découvrir directement son histoire, son patrimoine et son héritage révolutionnaire, à travers des programmes mêlant loisirs, culture et éducation civique.

Il convient de noter que de Sidi Fredj au Monument du Martyr, en passant par les différents camps de colonies de vacances, le ministère de la Jeunesse entend ainsi faire de la mémoire un véritable outil de transmission. Une démarche qui prend une importance particulière à mesure que disparaissent les derniers témoins directs de la Révolution, avec pour objectif de préserver leur parole, de transmettre leurs valeurs et de faire de leur combat une source d'engagement pour les générations futures.

Sihem Bounabi

MÉMOIRE ET IDENTITÉ NATIONALES

Le rôle central du discours religieux

À L'OCCASION de la Journée nationale du moudjahid, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a mis en avant le rôle du discours religieux dans la transmission de la mémoire nationale et la préservation des repères identitaires, et ce lors d'une journée d'étude consacrée à « la dimension religieuse dans la préservation de la mémoire et de l'identité nationales », organisée à Dar El-Imam, à Alger. A cette occasion, M. Belmehdi a affirmé que la préservation de la mémoire devait s'inscrire dans un travail continu de transmission des valeurs qui ont accompagné le combat libérateur, notamment auprès des jeunes générations. Le ministre a ainsi appelé à maintenir vivant l'héritage laissé par les martyrs et les moudjahidine, en faisant de la mémoire un élément actif de la construction nationale, soulignant que « l'édification et l'essor de la nation algérienne reposent essentiellement sur un système de valeurs et de convictions profondément ancrées », il a relevé le lien étroit entre la mémoire historique, les fondements identitaires et la construction de la société algérienne. Dans cette perspective, il a évoqué la nécessité de poursuivre la construction nationale, de préserver les repères identitaires et de renforcer, auprès des jeunes générations, l'attachement à la patrie. Une mission qui constitue, selon lui, le prolongement naturel des sacrifices consentis durant la guerre de libération.

Le ministre a replacé cette démarche dans le contexte de la longue résistance du peuple algérien au colonialisme français. Il a qualifié la révolution de libération de « tournant majeur » dans ce parcours historique, citant l'Offensive du Nord-Constantinois et le Congrès de la Soummam comme deux étapes déterminantes dans la structuration et l'organisation du mouvement national. Il a notamment rappelé que ces deux événements constituaient « l'aboutissement d'une organisation institutionnelle rigoureuse, portée par des élites éclairées qui ont assumé leur responsabilité et écrit, avec le peuple algérien, une épopée héroïque et impérissable face à un colonisateur qui a tenté d'effacer l'identité et la religion musulmane en Algérie ».

Au-delà de leur portée historique, ces deux rendez-vous majeurs de la Révolution ont ainsi été présentés comme des repères permettant de comprendre la profondeur du combat mené par les Algériens pour leur liberté, mais également pour la sauvegarde de leurs fondements culturels et spirituels.

« Ce parcours de lutte a fait échec aux tentatives de l'occupant visant à effacer la religion musulmane et à occulter l'identité nationale », a déclaré M. Belmehdi. Une référence qui inscrit la dimension religieuse parmi les composantes de la mémoire nationale et confère au discours religieux une fonction particulière dans sa transmission.

Le discours religieux apparaît ainsi comme un vecteur de transmission entre les générations. Il ne s'agit pas uniquement de rappeler les sacrifices consentis durant la guerre de libération, mais de faire vivre les valeurs qui les ont accompagnés et de les inscrire dans le présent.

Cette approche confère aux mosquées une dimension éducative dans la préservation des repères historiques et identitaires. Dans le même esprit, M. Belmehdi a appelé à donner aux commémorations nationales une portée dépassant le simple rendez-vous protocolaire, soutenant qu'elles doivent constituer « un moment privilégié pour transmettre les valeurs des aïeux et contribuer à la préservation de la mémoire des martyrs ».

Sihem B.

SAHARA OCCIDENTAL

Une cause qui ne faiblit pas

Les Sahraouis, sur tous les fronts de lutte et de combat, dans les camps de la dignité, les territoires occupés et en exil, ne renonceront jamais à leurs nobles objectifs pour recouvrer leur liberté et leur souveraineté. C'est ce qu'a déclaré le Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hammoudi Bayoun.

Dans une intervention prononcée lors de la séance de clôture de la 14e édition de l'Université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui, organisée à l'Université M'hamed Bougara, Bayoun a souligné que « les Sahraouis ne renonceront pas à leurs nobles objectifs et comptent sur eux-mêmes pour les réaliser », s'appuyant sur « la justesse de leur cause et le soutien de leurs amis et alliés à travers le monde, à leur tête l'Algérie ».

Il a ajouté que cette université d'été, qui a toujours constitué un « vaste espace intellectuel permettant d'enrichir les connaissances des cadres dans divers domaines », demeure un « témoin vivant de la profondeur de l'alliance fraternelle entre nos deux peuples et nos deux Etats ».

Cette manifestation, a-t-il dit, se renouvelle toujours pour « consacrer l'accompagnement, par l'Algérie digne et fidèle, de la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance, conformément à l'esprit de l'éternelle révolution de Novembre ».

A ce propos, le dirigeant sahraoui a précisé que la question sahraouie « bénéficie, depuis le milieu du siècle dernier, d'un intérêt particulier au sein de l'Assemblée générale des Nations unies et du Conseil de sécurité de l'ONU, ayant conduit à un processus de règlement visant à parachever la décolonisation et à consacrer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination », ajoutant que « ce processus n'a pas encore abouti en raison du non-respect par l'occupant marocain de la légalité internationale ».

M. Bayoun s'est dit profondément convaincu que « toute solution en dehors de la légalité internationale ne saurait aboutir à un règlement définitif du conflit, ni instaurer la stabilité dans la région, et ne sera pas acceptée par le peuple sahraoui », soulignant que « toute solution à ce conflit doit être validée par le peuple sahraoui en tant que détenteur de la souveraineté sur son territoire ».



Une détermination sans faille

Par ailleurs, les travaux de la 14e session de l'université d'été, qui se sont déroulés pendant 10 jours à l'université M'hamed Bouguara de Boumerdès, se sont achevés avant-hier, en présence d'un nombre remarquable de membres du corps diplomatique accrédités en Algérie, ce qui témoigne de l'importance de la cause sahraouie aux niveaux continental et international.

La cérémonie de clôture de cet événement a réuni des représentants des ambassades du Mozambique, du Zimbabwe, de l'Ouganda, du Venezuela, de la Mauritanie, de l'Afrique du Sud, de la Namibie, de Cuba et du Nicaragua, ainsi que l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Khatri Adouh, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi, et des représentants d'organisations de défense des droits de l'homme, du Forum diplomatique de solidarité avec le peuple sahraoui et de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA).

Plusieurs interventions ont été prononcées à cette occasion, notamment celle de l'ambassadeur d'Afrique du Sud, Ndumiso Ndima Ntshinga.

Ce dernier a notamment souligné, dans son allocution, l'importance de poursuivre les efforts visant à soutenir la cause sahraouie et à relever les défis en impliquant les jeunes Sahraouis et les représentants de la société civile, et en leur apportant un soutien dans leur quête de liberté.

Hachemi B.

Jil Jadid appelle à une solution juste et durable

À L'OCCASION de la clôture de l'Université d'été des cadres sahraouis, organisée à l'Université M'Hamed-Bougara de Boumerdès (UMBB), le président de Jil Jadid, Lakhdar Amokrane, a plaidé en faveur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il a réitéré le soutien de son parti à la cause sahraouie, estimant que la paix et la prospérité de la région restent liées à son règlement.

En présence du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie et de représentants de plusieurs formations politiques, Lakhdar Amokrane est intervenu autour du thème « L'autodétermination et l'indépendance, un droit inaliénable et imprescriptible d'un peuple ».

Le président de Jil Jadid a souligné que ce principe ne relevait pas de la seule rhétorique politique, mais constituait, selon lui, l'un des fondements du droit international.

S'appuyant sur l'expérience historique de la révolution algérienne, l'orateur a rappelé que la durée ne saurait remettre en cause la légitimité d'une cause. « Les causes justes ne se mesurent ni à la facilité de leur dénouement ni au nombre d'années qui s'écoulent », a-t-il affirmé, rejetant « la politique du fait accompli » et toute tentative visant, selon lui, à imposer une solution unilatérale à la question sahraouie.

« L'Algérie, du fait de son histoire et de son expérience, sait parfaitement ce que signifie pour un peuple l'attachement à son droit à la liberté, le fait qu'une cause de libération soit l'affaire de plusieurs générations et que le temps ne saurait se substituer à la justice », a-t-il déclaré. Il a ajouté que « la solidarité du peuple algérien avec les causes justes n'est pas une posture circonstancielle, mais une composante essentielle » de son histoire et de son identité.

Lakhdar Amokrane a également évoqué les mutations que connaît le monde, marquées par un redéploiement des équilibres de puissance et la multiplication des crises et des conflits. Il a relevé, dans ce contexte, une érosion de la confiance dans les institutions internationales, notamment en raison du sentiment d'une application sélective des principes du droit international.

A ses yeux, cette situation engage la responsabilité des Etats, des Nations unies, des forces politiques, de la société civile et des élites. Une paix véritable, a-t-il souligné, ne peut se construire par le simple gel des crises, mais doit passer par le traitement de leurs causes profondes.

« Il ne peut y avoir de véritable développement dans la région du Maghreb arabe sans sécurité ni stabilité, pas plus qu'il ne peut y avoir de stabilité durable sans un règlement juste des questions en suspens », a-t-il déclaré.

Pour le président de Jil Jadid, l'édification d'un Maghreb « fort, coopératif et solidaire » reste difficile tant que les peuples de la région ont le sentiment que leurs causes sont indéfiniment ajournées.

Dans la dernière partie de son intervention, Lakhdar Amokrane s'est adressé aux nouvelles générations d'acteurs politiques, d'intellectuels et de diplomates sahraouis et algériens.

Il a estimé que la défense des droits légitimes devait s'appuyer sur la rigueur académique et scientifique, l'argumentation juridique et une diplomatie moderne fondée sur l'ouverture et le dialogue.

« La divergence ne doit pas être synonyme d'inimitié », a-t-il souligné, appelant les jeunes élites à conjuguer l'attachement aux principes avec la recherche de solutions pacifiques.

Khalil Aouir

DÉCÈS DU CHEIKH DE LA ZAOUÏA DE TÉMACINE

Tebboune rend hommage à Sidi Mohamed Laid Tidjani

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du cheikh de la zaouïa de Témacine, Dr Sidi Mohamed Laid Tidjani, décédé jeudi à l'âge de 72 ans, saluant la mémoire d'un érudit qui a consacré son parcours au savoir, à l'enseignement et à la réconciliation.

Dans son message, le Chef de l'Etat a exprimé sa profonde tristesse après la disparition de « l'éminent savant et cheikh éducateur », qu'il a décrit comme une « figure éminente et un symbole religieux et scientifique de l'Algérie ».

Tebboune a rappelé le parcours d'un homme issu d'une famille de savoir et de vertu. Sidi Mohamed Laid Tidjani avait reçu ses premiers enseignements auprès de son père, le savant Sidi Mohamed Bachir, avant de poursuivre sa formation religieuse au sein de la zaouïa Tidjania de Témacine, parallèlement à ses études classiques. Son parcours universitaire l'avait ensuite conduit en France, où il avait obtenu un doctorat en physique du solide à l'Université de Paris. Une formation qui illustrait, selon le chef de l'État, sa capacité à conjuguer sciences religieuses et sciences modernes.

Tout au long de sa carrière, le défunt avait ainsi exercé dans les domaines de l'enseignement, de la recherche universitaire et de l'administration pédagogique. Il avait notamment assumé plusieurs responsabilités à l'Université de Constantine. Pour le président, son parcours témoignait de la complémentarité entre authenticité et modernité, ainsi qu'entre les sciences religieuses et les sciences de l'univers. Le défunt considérait le savoir comme un moyen de servir l'être humain et la société.

En l'an 1420 de l'Hégire, Sidi Mohamed Laid Tidjani avait succédé à son père à la tête de la zaouïa de Témacine, assumant une responsabilité majeure dans la préservation de son héritage religieux, scientifique, éducatif et spirituel. Il était ainsi devenu le neuvième khalife après le Grand Khalife Sidi Ali Tamacini. À la tête de la zaouïa, il avait poursuivi la transmission de son patrimoine spirituel et intellectuel, tout en œuvrant à maintenir son rôle dans l'enseignement et l'éducation.

Le président Tebboune a également mis en avant l'engagement du défunt en faveur de la réforme et de l'unité. Il a souligné ses efforts pour rapprocher les points de vue, apaiser les tensions et renforcer les liens entre les membres de la communauté.

« La disparition de tels hommes ne constitue pas seulement une perte pour une famille ou une zaouïa, mais pour tout un pan de la mémoire scientifique, nationale et spirituelle de l'Algérie », a écrit le président de la République. Il a toutefois estimé que l'œuvre accomplie par le défunt continuera de vivre à travers les connaissances qu'il a transmises, son enseignement et les valeurs qu'il a défendues.Le président de la République a, enfin, présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, aux cheikhs, membres et disciples de la zaouïa de Témacine ainsi qu'à la communauté scientifique, implorant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa miséricorde et de l'accueillir dans Son vaste paradis.

A. D.

ÉNERGIE

Six nouveaux services numériques intégrés au portail national

LA NUMÉRISATION des services publics vient de se renforcer avec l'intégration de six nouveaux services numériques relevant du secteur de l'Énergie sur le portail national des services numériques gouvernementaux. L'objectif est de rendre le service public plus simple, plus rapide et plus efficace.Le Haut Commissariat à la numérisation, en coordination avec le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, a annoncé cette nouvelle étape, en mettant en avant les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres du 12 juillet dernier. Celles-ci portent notamment sur « l'élargissement du champ des services numériques à travers le portail national des services numériques gouvernementaux, en tant que système national unifié de services numériques, ainsi que sur le renforcement de l'interopérabilité entre les différents secteurs ».

Dans un communiqué, le Haut Commissariat à la numérisation a indiqué que « l'intégration de ces nouveaux services numériques s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'élargissement du champ des services numériques via le portail national des services numériques gouvernementaux ». Cette démarche contribue à accélérer et à renforcer la transformation numérique, à faciliter l'accès aux services publics et à les rendre plus simples, plus rapides et plus efficaces au bénéfice des citoyens, a ajouté la même source. Plusieurs services relevant du secteur de l'Énergie sont ainsi désormais numérisés et accessibles sur le portail national des services numériques gouvernementaux.

Il s'agit du service numérique « E-SANED », relevant de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz, destiné au traitement des demandes d'octroi d'autorisations d'exploitation et des déclarations relatives aux installations de production d'électricité.

Le service « Fatourati » permet, quant à lui, de simuler la facture d'électricité et de gaz à partir des données de consommation.

Le « Paiement électronique de Sonelgaz » permet aux clients de régler leurs factures d'électricité et de gaz en ligne, à l'aide d'une carte bancaire ou d'une carte Edahabia, de manière « simple » et « sécurisée ».De son côté, « E-Taqati de Sonelgaz » permet aux clients de consulter leurs informations, de suivre leurs demandes et d'effectuer diverses démarches à distance. Il est également désormais possible de traiter les réclamations et recours introduits par les citoyens auprès de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz, avec la possibilité de suivre l'état des dossiers en ligne grâce au service « ILTIMESS ».Le sixième service concerne le suivi et la mise en œuvre des mesures et projets liés à l'efficacité énergétique et à la rationalisation de la consommation d'énergie, à travers « eTarcheed », un service numérique intégré au Programme national de gestion de l'énergie.

À travers l'intégration de ces nouveaux services, le Haut Commissariat à la numérisation poursuit l'accélération de la transition numérique et la modernisation des services publics, placées au rang des priorités par les pouvoirs publics.

Lilia A.A.

FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX

L'Onab injecte du poulet congelé à 350 DA

Ces derniers jours, le secteur avicole a été marqué par une hausse brutale des tarifs. Dans plusieurs wilayas de l'intérieur du pays, le kilogramme de poulet a dépassé les 550 DA, accentuant la pression sur le pouvoir d'achat des ménages à l'approche de la fête d'El-Mawlid. Face à cette flambée, l'Office national des aliments de bétail (Onab) a décidé d'intensifier le déstockage de poulet congelé afin de contribuer à stabiliser le marché et à contenir la hausse des prix.

L'organisme procède quotidiennement à un déstockage massif de poulet congelé à travers un réseau de 143 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire national, en proposant un tarif fixe de 350 dinars le kilogramme, c'est ce qu'a indiqué un communiquée par l'Onab.

Cette opération d'envergure, amorcée le 10 août, s'appuie essentiellement sur la logistique et le réseau de distribution du groupe des industries agroalimentaires et logistiques (Agrolog). Pour approvisionner régulièrement l'ensemble des wilayas, la distribution s'effectue « progressivement et de façon quotidienne », selon l'Onab. Cette opération repose sur la synergie entre les complexes régionaux de l'Onab, à savoir


La parade de l'ONAB.

ceux de l'Est, du Centre et de l'Ouest, ainsi que la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), a-t-on précisé dans la même source.

Au-delà de la régulation des tarifs sur les étals, la sécurité alimentaire reste une priorité absolue au cœur de cette campagne. Le directeur de l'administration générale de l'Onab, Mohamed Saïd Lalleg, a tenu à rassurer les consommateurs sur la qualité des volailles mises sur le marché, affirmant que les services vétérinaires du groupe public assurent un contrôle quotidien du produit, « garantissant sa conformité aux exigences sanitaires et aux normes en vigueur ».

« Largement saluée par les citoyens », de l'avis du premier responsable de l'Office, cette initiative conjointe des acteurs publics tend à contenir les spéculations sur les prix à l'approche des grands rassemblements familiaux et à assurer une disponibilité continue de la viande blanche sur le marché national.

Khalil A.

RENOUVELLEMENT DU PARC DE TRANSPORT

La BNA finance jusqu'à 90 % de l'achat des nouveaux bus

LA BANQUE nationale d'Algérie (BNA) met en place une nouvelle formule de financement destinée aux transporteurs de voyageurs souhaitant renouveler leur parc. Le dispositif s'inscrit dans le cadre du programme national d'acquisition de 10 000 nouveaux bus, lancé pour accélérer le remplacement des véhicules les plus anciens et améliorer les conditions de transport.

Dans un communiqué publié mardi, la BNA précise que cette formule s'adresse aux transporteurs, personnes physiques ou morales, exerçant légalement l'activité de transport de voyageurs et souhaitant acquérir un nouveau bus dans le cadre de ce programme. Elle concerne notamment les véhicules dont la durée d'exploitation a dépassé 25 ans. Le nouveau mécanisme de financement vise ainsi à accompagner les opérateurs dans l'acquisition de véhicules répondant aux exigences du programme national, tout en leur permettant de renouveler progressivement leur flotte sans supporter immédiatement la totalité du coût d'investissement.

Selon la BNA, le financement peut atteindre 90 % de la valeur du bus, avec un apport personnel minimum de 10 %. La durée du crédit peut, quant à elle, aller jusqu'à 10 ans, offrant aux transporteurs une période suffisamment longue pour étaler le remboursement de leur investissement. Le dispositif prévoit également une période de différé pouvant atteindre six mois, permettant aux bénéficiaires de disposer d'un délai avant le début du remboursement. Les échéances sont fixées sur une base trimestrielle. Le taux d'intérêt annuel, ou la marge bénéficiaire selon la nature du financement, est fixé à 5,5 % hors taxes.Pour accéder à cette formule, les transporteurs doivent satisfaire à plusieurs conditions. Ils doivent notamment exercer légalement leur activité, disposer des autorisations nécessaires à l'exploitation du transport de voyageurs et présenter un dossier de financement accompagné des pièces justificatives requises.

À travers cette offre, la BNA entend contribuer à la mise en œuvre du programme national de renouvellement du parc de transport collectif. L'objectif est notamment de faciliter l'acquisition de nouveaux véhicules par les opérateurs concernés et d'accélérer la sortie progressive des bus ayant atteint ou dépassé leur durée d'exploitation. **M. B.**

MOISSON-BATTAGE À MÉDÉA

Une récolte record de plus de 2,1 millions de quintaux

LA CAMPAGNE moisson-battage dans la wilaya de Médéa s'annonce exceptionnelle, avec une production céréalière qui devrait dépasser les 2,1 millions de quintaux. Au 16 août, plus de 1,37 million de quintaux avaient déjà été collectés et stockés dans les silos de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Berrouaghia, ainsi que dans ses différentes unités de stockage de proximité, confirmant une saison agricole particulièrement favorable.

L'évaluation de la campagne a été au centre d'une réunion de coordination tenue mercredi sous la présidence du wali de Médéa, Djilali Doum. Cette rencontre a notamment permis de présenter les chiffres relatifs à la production et à la collecte des céréales. La réunion a également permis de dresser un bilan des résultats obtenus et d'évaluer les conditions dans lesquelles s'est déroulée la campagne sur les plans organisationnel et opérationnel, ainsi que les efforts de mobilisation collective et la contribution des différents services, organismes et intervenants.

Au cours de cette rencontre, l'implication active des agriculteurs et des professionnels du secteur a été soulignée, de même que la mobilisation des moyens nécessaires au bon déroulement et à la poursuite des opérations de moisson et de collecte des céréales.

Selon les responsables du secteur, la production totale de la campagne pourrait dépasser les deux millions de quintaux, au regard des indicateurs relatifs à la production, à la collecte et au stockage des céréales. Dans le détail, le volume collecté pour les trois principales variétés, à savoir le blé dur, le blé tendre et l'orge, a atteint 1 378 919,82 quintaux, tandis que la quantité restant à collecter est estimée à 723 919,82 quintaux.

Réagissant à la présentation de ces chiffres, le wali a insisté sur l'importance de poursuivre les opérations au même rythme, notamment en matière de collecte et de stockage des récoltes, ainsi que sur la nécessité de préserver la qualité du produit. Il a également appelé à poursuivre l'accompagnement des agriculteurs et à prendre en charge leurs préoccupations. Le wali a estimé que la récolte exceptionnelle enregistrée durant la campagne moisson-battage de la saison agricole 2025-2026 dans la wilaya de Médéa témoigne des efforts conjoints et de la coordination constante entre les différents acteurs du secteur. Cette dynamique, a-t-il relevé, contribue à renforcer la place de l'activité agricole, à soutenir la production locale et à consolider les fondements de la sécurité alimentaire.

Il convient de rappeler que la campagne moisson-battage a enregistré une forte affluence des fellahs durant les pics de collecte. La gestion de l'opération a été facilitée grâce au dispositif d'accueil mis en place, notamment la mobilisation de 21 points de collecte, restés ouverts jusque tard dans la soirée afin de réceptionner l'ensemble des cargaisons de céréales, a indiqué le directeur de la CCLS. **Nabil B.**

ACCÉLÉRATION DES PROJETS, AMÉLIORATION DES SERVICES, RENTRÉE SOCIALE...

Les instructions de Bouzegza

Après une tournée qui l'a conduit dans plusieurs wilayas du pays, où il s'est enquis de la situation de son secteur, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a donné une série d'instructions visant principalement à accélérer la réalisation des projets et à améliorer la qualité des services, tout en veillant à la préparation de la rentrée sociale.



Lounes Bouzegza.

Le ministre a présidé, avant-hier, une réunion de travail consacrée au suivi de la mise en œuvre des instructions et orientations issues des récentes visites de terrain effectuées dans huit wilayas. C'est ce qu'a indiqué le ministère dans un communiqué, précisant que la réunion a regroupé des cadres de l'administration centrale, les directeurs généraux des établissements sous tutelle ainsi que les directeurs de l'hydraulique des wilayas de Khenchela, Béchar, Tissemsilt, Mila, Batna, Oum El Bouaghi, Biskra et El Kantara, par visioconférence.

À cette occasion, le ministre a donné une série d'instructions portant notamment sur le lancement immédiat du nouveau programme d'urgence consacré à l'acquisition d'équipements et de matériels de maintenance et d'intervention. Il a également insisté sur la nécessité de bien préparer la rentrée sociale 2026-2027 et de garantir le raccordement des nouveaux établissements scolaires et centres de formation aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Il a aussi appelé à prendre des mesures préventives afin de réduire les risques d'inondations, en coordination avec les différents services concernés. Bouzegza a, par ailleurs, appelé à accélérer la réalisation des projets et à mettre en service les infrastructures inscrites au titre du programme complémentaire de développement. Il a également insisté sur l'amélioration du service d'assainissement, la lutte contre les rejets anarchiques des eaux usées et leur acheminement vers les stations d'épuration, a précisé la même source. En matière d'alimentation en eau potable, une amélioration notable de la situation a été enregistrée dans les wilayas concernées grâce aux mesures préventives prises, notamment l'augmentation des quotas de pompage, la mise en service de nouveaux forages, la réparation des fuites et la lutte contre les branchements illicites.

Le ministre a toutefois insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts et de renforcer la rapidité d'intervention ainsi que l'efficacité dans l'exécution des opérations, tout en consacrant une véritable culture de l'anticipation et en établissant les priorités en fonction des besoins réels. Il a, en outre, souligné la nécessité de poursuivre l'extension des surfaces irriguées et de valoriser les ressources hydriques disponibles afin de contribuer au soutien de la production agricole et au renforcement de la sécurité alimentaire nationale.

Hamid B.

BLIDA

L'eau revient après des mois de pénurie

APRÈS plusieurs mois de difficultés, accentuées par la canicule estivale, les habitants d'El-Affroun, commune située à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Blida, voient enfin la situation s'améliorer avec le retour de l'eau potable dans les robinets. Une amélioration qui devrait mettre fin, progressivement, au recours aux camions-citernes, dont les habitants dénonçaient les prix élevés.

En effet, le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, en tournée dans l'est du pays, a effectué une visite inopinée à Blida, plus précisément dans la commune d'El-Affroun, où il a procédé à la mise en service d'une nouvelle station monobloc de traitement de l'eau potable.

Dotée d'une capacité globale de production estimée à 8 600 m³ par jour, cette nouvelle infrastructure est alimentée à partir du barrage El Moustakbal de Bouroumi. Elle bénéficie, dans une première phase, d'un quota initial de 2 000 m³ par jour, appelé à augmenter progressivement jusqu'à atteindre sa pleine capacité. Cette mise en service vise à sécuriser l'approvisionnement des populations locales en eau potable et à améliorer la qualité du service public.

« On a souffert avec cette situation. Nos robinets étaient à sec et aucune plage horaire fiable n'était respectée. Avec l'apport de cette nouvelle station, on va certainement respirer, en attendant des jours meilleurs », témoigne un citoyen. Dans une déclaration à la presse, le ministre a insisté sur l'impératif de garantir une distribution régulière de l'eau potable au profit des citoyens. Il a également souligné la disponibilité d'autres solutions techniques susceptibles de contribuer à sécuriser durablement l'approvisionnement en eau.

Par la même occasion, M. Bouzegza s'est rendu à la station de pompage du centre Ben Chérif, située dans la commune de Chebli, où il a inspecté le processus d'approvisionnement des habitants des communes de la partie est de la wilaya en eau dessalée, en provenance de la station de dessalement Fouka 2, dans la wilaya de Tipasa.

À la suite de la mise en service, hier, de sa quatrième pompe, la station de Chebli assure désormais l'approvisionnement des communes de Meftah et d'Oulad Slama à hauteur de 52 000 m³ par jour, sur une capacité maximale pouvant atteindre 83 000 m³ par jour.

T. Bouhamidi

ÉNERGIE

Six nouveaux services numériques intégrés au portail national

LA NUMÉRISATION des services publics vient de se renforcer avec l'intégration de six nouveaux services numériques relevant du secteur de l'Énergie sur le portail national des services numériques gouvernementaux. L'objectif est de rendre le service public plus simple, plus rapide et plus efficace.

Le Haut Commissariat à la numérisation, en coordination avec le ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, a annoncé cette nouvelle étape, en mettant en avant les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres du 12 juillet dernier. Celles-ci portent notamment sur « l'élargissement du champ des services numériques à travers le portail national des services numériques gouvernementaux, en tant que système national unifié de services numériques, ainsi que sur le renforcement de l'interopérabilité entre les différents secteurs ».

Dans un communiqué, le Haut Commissariat à la numérisation a indiqué que « l'intégration de ces nouveaux services numériques s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'élargissement du champ des services numériques via le portail national des services numériques gouvernementaux ». Cette démarche contribue à accélérer et à renforcer la transformation numérique, à faciliter l'accès aux services publics et à les rendre plus simples, plus rapides et plus efficaces au bénéfice des citoyens, a ajouté la même source.

Plusieurs services relevant du secteur de l'Énergie sont ainsi désormais numérisés et accessibles sur le portail national des services numériques gouvernementaux.

Il s'agit du service numérique « E-SANED », relevant de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz, destiné au traitement des demandes d'octroi d'autorisations d'exploitation et des déclarations relatives aux installations de production d'électricité.

Le service « Fatourati » permet, quant à lui, de simuler la facture d'électricité et de gaz à partir des données de consommation.

Le « Paiement électronique de Sonelgaz » permet aux clients de régler leurs factures d'électricité et de gaz en ligne, à l'aide d'une carte bancaire ou d'une carte Edahabia, de manière « simple » et « sécurisée ».

De son côté, « E-Taqati de Sonelgaz » permet aux clients de consulter leurs informations, de suivre leurs demandes et d'effectuer diverses démarches à distance.

Il est également désormais possible de traiter les réclamations et recours introduits par les citoyens auprès de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz, avec la possibilité de suivre l'état des dossiers en ligne grâce au service « ILTIMESS ».

Le sixième service concerne le suivi et la mise en œuvre des mesures et projets liés à l'efficacité énergétique et à la rationalisation de la consommation d'énergie, à travers « eTarcheed », un service numérique intégré au Programme national de gestion de l'énergie.

À travers l'intégration de ces nouveaux services, le Haut Commissariat à la numérisation poursuit l'accélération de la transition numérique et la modernisation des services publics, placées au rang des priorités par les pouvoirs publics.

Lilia A.A.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'Algérie prépare une plateforme d'alerte précoce

FACE à l'intensification des phénomènes climatiques, l'Algérie accélère le développement d'un dispositif national destiné à mieux anticiper les risques. Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie travaille, en coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), à la mise en place d'une plateforme numérique nationale d'alerte précoce et de surveillance des changements climatiques.

L'annonce a été faite jeudi à Alger par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, lors d'une journée de formation consacrée aux défis liés aux changements climatiques. Elle a expliqué que cette initiative intervient dans un contexte marqué par l'aggravation des effets du dérèglement climatique dans le bassin méditerranéen, dont l'Algérie.

Actuellement en cours de développement, la plateforme reposera sur la collecte et le traitement de données actualisées provenant de plusieurs secteurs. Elle permettra d'identifier les risques climatiques et environnementaux, de classer les alertes selon leur niveau de gravité et de transmettre rapidement les informations aux autorités concernées.

L'objectif est surtout de passer d'une logique d'intervention après la survenue des catastrophes à une approche fondée sur l'anticipation et la prévention. Le futur système doit ainsi permettre aux différents intervenants de prendre les mesures nécessaires avant l'aggravation des situations à risque.

La ministre a également rappelé les principales mesures engagées par l'Algérie dans le cadre de son Plan national d'adaptation aux changements climatiques. Celui-ci vise notamment à renforcer la résilience du pays, accélérer la transition vers une économie verte et consolider les capacités nationales face aux effets du dérèglement climatique.

La rencontre a également mis en avant le rôle des services de sécurité, notamment la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale, dans la protection des ressources naturelles, la prévention des atteintes à l'environnement et la lutte contre la criminalité environnementale.

De son côté, la coordonnatrice résidente des Nations unies en Algérie, Savina Claudia Ammassari, a salué les efforts déployés par l'Algérie dans la lutte contre les changements climatiques. Elle a notamment relevé les progrès réalisés dans le dessalement de l'eau de mer et le développement des start-up proposant des solutions innovantes face aux nouveaux risques climatiques.

La rencontre, organisée également dans le cadre des préparatifs de la participation algérienne à la COP31 prévue en novembre prochain à Antalya, s'est achevée par plusieurs recommandations portant sur le renforcement des capacités d'adaptation, le financement de l'action climatique, le transfert de technologies et l'accélération de la transition vers une économie verte.

M. B.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

Le ministère de l'Education met les points sur les «i»

Le ministère de l'Education nationale a apporté des éclaircissements sur le concours de recrutement des enseignants sur titres pour l'année 2025, notamment sur le statut des contractuels, les critères de notation, la prise en compte de l'expérience professionnelle et l'attribution des postes. Ces précisions visent à mettre fin aux informations contradictoires largement relayées ces derniers jours sur les réseaux sociaux.

Dans un communiqué, le ministère a rappelé que l'ensemble des procédures de recrutement et de contractualisation ont été conduites conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. Le département de l'Education est d'abord revenu sur le recrutement par contrat effectué durant l'année scolaire 2025/2026. Annoncé le 20 août 2025, ce dispositif a été présenté, dès le départ, comme une solution temporaire, dans l'attente de l'organisation du concours de recrutement prévu en décembre 2025.

Le ministère a souligné que le caractère provisoire de cette formule a été clairement indiqué dans ses communications officielles. Le contrat devait ainsi prendre fin dès la publication des résultats du concours, conformément aux dispositions réglementaires.

Il a également rappelé que l'instruction ministérielle conjointe n° 5 du 24 juillet 2025 précise que le recrutement en qualité d'enseignant contractuel ne confère pas le statut de fonctionnaire et n'ouvre pas droit à une intégration automatique dans les corps de la fonction publique.

Cette disposition figure également dans les contrats remis aux enseignants concernés, conformément à l'article 122 de l'ordonnance n° 06-03 du 15 juillet 2006 portant statut général de la fonction publique.

Le ministère a insisté, par ailleurs, sur le fait que les postes occupés par les enseignants contractuels sont bien ceux qui devaient être soumis au concours de recrutement organisé en décembre 2025.

L'autre point ayant suscité des réactions concerne la nature du concours. Le ministère affirme que l'opération a été organisée sous la forme d'un concours sur titres, conformément aux dispositions régissant l'accès aux emplois publics.

L'évaluation des candidats a reposé sur plusieurs critères, parmi lesquels l'expérience professionnelle, la moyenne du cursus universitaire, les travaux scientifiques réalisés ainsi que la note obtenue lors de l'entretien oral.

Le ministère précise que ces critères ont été appliqués sur la base de l'arrêté ministériel du 15 juillet 2014, qui fixe les modalités d'organisation des concours et examens professionnels d'accès à certains grades des corps spécifiques de l'éducation nationale.

Les dossiers des candidats ont, en outre, fait l'objet d'un traitement via la plate-forme numérique, avant d'être soumis aux opérations de contrôle et de vérification des services de la fonction publique.



Des precisions importantes.

PLUS DE 45 000 CONTRACTUELS AU CONCOURS

Les chiffres communiqués par le ministère permettent également de mesurer la participation des enseignants contractuels à cette opération. Sur un total de 1,065 million de candidats, quelque 45 046 enseignants contractuels ont participé au concours. Parmi eux, 15 597 ont été déclarés admis sur les listes initiales, soit un taux de réussite de 34,62 %.

Ces chiffres viennent ainsi apporter un éclairage sur la situation des contractuels, alors que plusieurs interprétations circulent sur les réseaux sociaux concernant leur participation et leurs chances de réussite. La prise en compte de l'expérience professionnelle constitue également l'un des points sur lesquels le ministère a souhaité apporter des éclaircissements.

Pour les enseignants contractuels ayant exercé durant l'année scolaire 2025/2026, l'expérience a été comptabilisée à partir de leur date d'installation et jusqu'au 26 mars 2026, correspondant au dernier jour des entretiens oraux organisés les 24, 25 et 26 mars. Chaque expérience a été évaluée sur la base des justificatifs fournis par le candidat, après vérification de leur conformité avec la réglementation.

Le ministère rappelle surtout que l'expérience professionnelle ne constitue qu'un seul élément du barème global. Le total de la notation est établi sur 33 points et non sur 20, comme cela a été largement relayé sur les réseaux sociaux.

Concernant les postes ouverts au concours, le ministère précise qu'ils seront attribués en priorité aux candidats admis figurant sur les listes principales, conformément à leur classement et aux résultats définitifs.

Si certains lauréats ne rejoignent pas leurs postes respectifs, ces derniers pourront être attribués aux candidats inscrits sur les listes d'attente, selon l'ordre de mérite et dans le respect des conditions prévues par la réglementation. Le ministère entend également prendre en considération la situation des enseignants ayant exercé durant l'année scolaire 2025/2026 sans avoir réussi le concours. Ceux-ci bénéficieront d'une priorité pour le recrutement temporaire au titre de l'année scolaire 2026/2027, dans la limite des possibilités prévues par les textes en vigueur.

A travers ces précisions, le ministère de l'Education nationale entend couper court aux informations contradictoires qui alimentent actuellement les débats autour du recrutement des enseignants. Il réaffirme que les opérations de recrutement et de contractualisation sont encadrées par les textes législatifs et réglementaires et assure que les principes de transparence, d'égalité des chances et de respect de l'ordre de mérite sont maintenus.

Le ministère appelle enfin les candidats et l'ensemble des personnes concernées à se fier aux communiqués et informations publiés par ses services, considérés comme la référence officielle pour toute question relative au concours et à la gestion des personnels du secteur.

Lynda Louifi

RENTRÉE SCOLAIRE

Le CRA mobilise 100 000 cartables pour les élèves démunis

LE CENTRE régional du Croissant-Rouge algérien (CRA) de Blida a accueilli les activités marquant le lancement de la campagne nationale consacrée à la rentrée sociale et scolaire 2026-2027, dans le cadre des actions de solidarité menées en faveur des familles et des élèves issus de milieux défavorisés.

Cette initiative est organisée en collaboration avec Mobilis, présenté comme le premier partenaire des différentes actions et activités du CRA. Elle vise notamment à accompagner les familles à l'approche de la nouvelle année scolaire et contribuer à alléger les dépenses liées à la rentrée.

Pour cette première étape, l'opération prévoit la distribution de 100 000 cartables contenant les fournitures scolaires nécessaires, ainsi que 60 000 tabliers destinés aux élèves bénéficiaires.

À travers cette campagne nationale, le Croissant-Rouge algérien entend renforcer son action de proximité et apporter un soutien concret aux familles qui en ont le plus besoin. L'opération de solidarité devrait se poursuivre dans différentes régions du pays afin de permettre aux élèves bénéficiaires d'entamer la rentrée scolaire dans de meilleures conditions.

Cette mobilisation, menée avec l'appui de ses partenaires, traduit également la volonté du CRA de maintenir et de renforcer ses initiatives sociales à l'occasion de chaque rentrée scolaire, en plaçant la solidarité et l'accompagnement des familles au cœur de son action.

T. Bouhamidi

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Trump veut asphyxier l'économie iranienne, mais se heurte au défi chinois

Trump menace de sanctions les pays et entreprises continuant à commercer avec l'Iran afin d'accentuer la pression. Téhéran dénonce un «terrorisme économique», tandis que la suspension des échanges avec les Émirats renforce déjà la pression.



La Chine, principal acheteur du pétrole iranien, reste le principal obstacle à la stratégie américaine. Donald Trump a annoncé le 19 août une nouvelle offensive destinée à isoler économiquement l'Iran, alors que les négociations visant à mettre fin à cinq mois de conflit restent dans l'impasse. Sur Truth Social, le président américain a promis une « guerre économique » d'une ampleur inédite après, selon lui, l'échec de Téhéran à saisir l'occasion de conclure un accord. Washington menace désormais de sanctions secondaires tout pays ou toute entreprise continuant à soutenir l'économie iranienne. Les banques, compagnies, aéroports, bureaux de change, sociétés-écrans ou registres maritimes sont directement visés. Trump veut notamment s'attaquer davantage aux circuits permettant à Téhéran d'écouler clandestinement son pétrole et de rapatrier les revenus de ses exportations. Le bras de fer entre Pékin et Washington Les États-Unis appliquent pourtant déjà de lourdes sanctions contre les secteurs pétroliers, financiers et maritimes iraniens. Depuis le début du conflit, Washington a également instauré un blocus naval et multiplié les mesures contre les pétroliers et intermédiaires accusés d'aider Téhéran. L'Iran dénonce une nouvelle forme de « terrorisme économique ». Le ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a estimé que ces menaces détournaient l'attention de ses propres difficultés américaines, notamment de la dette record et de l'envolée du coût des intérêts. Selon lui, la stratégie américaine menace « l'économie mondiale et la souveraineté » des autres États. L'annonce intervient quelques heures après la suspension par les Émirats arabes unis de leurs échanges commerciaux et financiers avec l'Iran, une décision potentiellement lourde pour Téhéran compte tenu du rôle central de Dubaï et Jebel Ali dans son commerce extérieur. Reste un obstacle majeur : la Chine, principal débouché du pétrole iranien. Washington pourrait renforcer les sanctions contre les institutions financières travaillant avec les raffineries indépendantes chinoises qui achètent encore du brut iranien. Pékin refuse toutefois l'application extraterritoriale des sanctions américaines. La Turquie et l'Irak constituent également des voies commerciales difficiles à verrouiller totalement. Pour Washington, l'enjeu sera donc moins d'annoncer de nouvelles sanctions que de faire appliquer, suffisamment rapidement pour modifier les calculs de Téhéran, un isolement économique déjà recherché depuis plusieurs années.

R. I.

MER DE CHINE MÉRIDIONALE

Pékin entend transformer ses îles en forteresses contrôlées par l'IA

LES CHERCHEURS chinois proposent de remplacer les soldats par des essaims de drones, de navires et de sous-marins sans équipage pour défendre les îles contestées. Ce système de défense automatisé à trois cercles, piloté par l'intelligence artificielle, vise à éliminer les angles morts et à contrer les attaques de drones ennemies. Les garde-côtes chinois ont proposé de transformer les îles de la mer de Chine méridionale en forteresses robotisées autonomes, a rapporté le 19 août le South China Morning Post, citant l'Académie des garde-côtes chinois et l'Université maritime de Dalian. Selon le journal, ce projet prévoit la mise en place d'un système de défense à plusieurs niveaux comprenant des drones, ainsi que des engins de surface et sous-marins sans équipage. Les auteurs ont souligné que la défense traditionnelle, pilotée par des humains, est de plus en plus vulnérable face aux attaques de drones, et proposent d'utiliser des systèmes autonomes pour contrer cette menace. C'est pourquoi les chercheurs ont proposé de remplacer les soldats par des essaims coordonnés de machines chargés de défendre les îles. Une défense automatisée utilisant l'IA Selon TASS, qui cite les développeurs du système, pour les îles et les récifs où les passages étroits limitent le déploiement des forces combattantes et créent de vastes « angles morts » pour la détection, la capacité de l'adversaire à déployer rapidement un essaim de drones « remet en cause » les méthodes de défense traditionnelles impliquant des équipages, notamment en matière d'alerte précoce, de rentabilité et de pérennité des capacités de combat. L'agence de presse a indiqué que, dans un premier temps, la défense prévoit de mettre en place un système de surveillance s'appuyant sur un réseau à grande échelle, dans lequel des drones balaieront de vastes zones de l'espace aérien afin de détecter les menaces qui s'approchent. Parallèlement, des navires de surface sans équipage surveilleront les « angles morts », tandis que des systèmes sous-marins contrôleront les détroits peu profonds et les pentes des récifs. Toujours selon TASS, les informations recueillies seront regroupées pour évaluer le niveau de menace, tandis que des systèmes d'intelligence artificielle installés sur certaines plateformes analyseront les conditions locales. Les moyens de défense sans pilote et sans équipage seront déployés en trois cercles dans les zones désignées. Dans le cercle extérieur, des drones aériens de reconnaissance-frappe et des navires de surface à grande vitesse tireront des missiles ou des torpilles sur les menaces détectées. Dans le cercle intermédiaire, des systèmes de guerre électronique, embarqués sur des navires et des drones aériens sans équipage, viseront à perturber la prise de décision de l'adversaire. Les menaces qui atteindront le cercle de défense intérieur seront neutralisées par des engins de surface sans équipage de combat rapproché, des drones kamikazes et des engins sous-marins. La Chine revendique la majeure partie de la mer de Chine méridionale, ce qui est contesté par le Vietnam, les Philippines, la Malaisie, Brunei et Taïwan. Les territoires contestés comprennent deux archipels – les îles Paracel et les îles Spratly – ainsi que le récif de Scarborough.

R. I.

ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Poutine revendique une expertise unique au monde

AUCUN autre pays ne maîtrise aujourd'hui l'ensemble de la chaîne de production nucléaire, de l'extraction du combustible jusqu'au retraitement des déchets. C'est ce qu'a affirmé Vladimir Poutine, lors d'une réunion consacrée à l'énergie atomique.

Selon le président russe, cette position technologique globale confère à son pays un avantage déterminant sur le marché mondial de la construction de centrales. « Seul pays au monde à posséder des capacités sur toute la chaîne de l'énergie nucléaire », a t-il déclaré, ajoutant que la Russie maintiendrait des standards de sécurité et de fiabilité opérationnelle traditionnellement élevés dans ses installations.

Cette déclaration confirme un positionnement déjà bien établi. Le groupe public Rosatom, fondé en 2007 et fort d'environ 250 000 salariés répartis dans plus de 300 entreprises, pilote depuis près de vingt ans l'essentiel de la filière nucléaire russe, de l'extraction d'uranium à la construction de réacteurs à l'étranger. Malgré les sanctions occidentales imposées depuis 2022, l'entreprise continue de fournir du combustible enrichi à plusieurs pays et conserve un carnet de commandes de centrales sur plusieurs continents, dont l'Égypte, la Turquie et plusieurs États d'Asie.

C'est dans ce cadre que le chef de l'État a fixé de nouveaux objectifs pour consolider cette avance industrielle, deux axes principaux ayant été mis en avant : l'expansion territoriale des installations sur le sol russe et la maîtrise du cycle fermé du combustible.

Poutine a annoncé vouloir étendre la présence de centrales nucléaires vers de nouvelles zones du territoire national. Il a cité en particulier l'Oural, la Sibérie et l'Extrême-Orient, des régions où des installations modernes devraient, selon lui, fournir une électricité jugée abordable et respectueuse de l'environnement.

Le président a également justifié cette expansion par la hausse continue des besoins électriques liés au développement de l'économie numérique, un facteur qu'il souhaite intégrer dans la planification énergétique à venir. Il a demandé la constitution d'une base technologique permettant de construire des centrales de tailles différentes, aussi bien de grandes installations que des unités compactes. SuivreLes Décisions Gouvernementales

Le chef de l'État a souligné la maîtrise par son pays des technologies les plus avancées du cycle fermé du combustible nucléaire, qui permettent la réutilisation du combustible déjà utilisé. Il a jugé nécessaire une mise en œuvre à grande échelle de ces procédés. Concernant les ressources humaines, Poutine a insisté sur l'importance de renforcer la formation des ingénieurs et techniciens du secteur. « Il est nécessaire d'améliorer continuellement le système de formation des scientifiques, des ingénieurs, des travailleurs et des gestionnaires », aurait-il indiqué, évoquant une concurrence internationale croissante dans ce domaine. Le président a enfin appelé à renforcer l'exploration géologique et le développement de nouveaux gisements, afin de garantir un approvisionnement stable en combustible pour les futures centrales du pays.

R. I.

QUALIFICATIONS À LA CAN 2027 / ALGERIE

La liste élargie confiée à Anthar Yahia, potentiel intérimaire ?

Toujours sans sélectionneur à quasi un mois de la rentrée internationale, la fédération algérienne aurait confié le soin de la liste à un ancien Fennec. Alors qu'elle cherche chaussure à son pied, la Fédération algérienne de football (FAF) anticipe la rentrée des Fennecs (du 21 septembre au 6 octobre prochain).



En l'absence d'un sélectionneur attitré, l'instance aurait chargé Anthar Yahia de préparer la liste élargie pour les débuts des qualifications à la CAN 2027 contre la Zambie et le Burundi, informe Echorouk Online. Cela suggère que l'ancien défenseur et ex-capitaine des Verts (53 sélections, 6 buts) est parti pour remplir l'intérim si aucun successeur à Vladimir Petkovic n'est trouvé d'ici là. Selon toute vraisemblance, la FAF n'est pas restée insensible au message du journaliste Nabil Djellit. Ce dernier avait conseillé en effet d'envisager un intérim, le cas échéant, et de prendre le temps de choisir un nouveau sélectionneur afin d'éviter de faire un choix par défaut. Un temps évoqué pour prendre la suite de Petkovic, Yahia a intégré le staff il y a quelques jours avant l'annonce officielle du départ du Suisso-Bosnien. Fin juin, l'ancien coach de la réserve d'Angers s'était indigné de ce qu'il décrivait comme un déficit mental affiché par la sélection, battue 3-0 par l'Argentine lors de son entrée en lice à la Coupe du monde 2026. Toujours d'après Echorouk Online, le technicien de 44 ans aurait retenu Amin Chiakha, très en vue avec Rosenborg ces dernières semaines. L'avant-centre de 20 ans reste sur 7 buts et 2 passes décisives lors de ses 7 derniers matchs. Le tout avec au moins un but inscrit lors de chacune de ses apparitions. Des performances qui ont par ailleurs convaincu le club norvégien de lever son option d'achat en provenance de Copenhague. À noter que le joueur n'est plus apparu avec les Verts depuis mars dernier et les amicaux contre le Guatemala (victoire 0-7) et l'Uruguay (0-0). Sorti du banc pour les 13 dernières minutes face aux Guatémaltèques, il n'était pas entré en jeu devant la Celeste.

Et aux dernières nouvelles, c'est justement vers le Portugal que la FAF aurait de nouveau orienté ses recherches. Après Paulo Bento, un autre entraîneur portugais est entré en course et serait actuellement en négociations avec la FAF. Son identité n'a pas filtré pour le moment. Tout ce que l'on sait, c'est que le technicien est actuellement sous contrat avec un club. Après avoir échangé et négocié avec la Fédération algérienne de football, il serait désormais en discussions avec ses dirigeants afin de trouver un accord pour une éventuelle résiliation de son contrat. Un détail qui en dit long sur l'état d'avancement du dossier. Si les négociations avec son club aboutissent et qu'il parvient à se libérer de son engagement, il pourra alors devenir le prochain sélectionneur national. Ce scénario laisse penser que la FAF tient désormais son choix et qu'elle cherche surtout à finaliser les dernières modalités avant de passer à l'annonce officielle.

UN NOUVEAU TRANSFERT POUR ADIL BOULBINA… MAIS TOUJOURS PAS D'EUROPE !

Sur le départ après une seule saison, 32 matchs, 13 buts et 7 passes décisives, Adil Boulbina va bel et bien quitter Al-Duhail. C'est ce qu'annonce Santi Aouna, journaliste chez Foot Mercato. Le club basé à Doha a trouvé un accord avec Al-Diriyah, le promu de Saudi Pro League. Le montant du transfert n'a pas filtré. Avec un tel mouvement, l'ailier de 23 ans voit son rêve européen repoussé. Après l'Algérie et le Qatar, ce dernier souhaitait en effet tenter sa chance sur le Vieux Continent. Plusieurs clubs en Belgique et en Allemagne suivaient sa situation. L'ancien de Paradou était même prêt à baisser son salaire pour faciliter une éventuelle opération. Mais il se heurtait à deux obstacles de taille. Le premier étant financier. Al-Duhail réclamait entre 10 et 12 millions d'euros pour le joueur sous contrat jusqu'en juin 2030 avec une possibilité de négocier jusqu'à 7-8 M€. L'autre était sportif. L'entraîneur Djamel Belmadi étant réticent à laisser partir un cadre dont il a fait du recrutement sa priorité l'été dernier. À la base, Boulbina entendait engranger de l'expérience, progresser vers la sélection A – ce qui est chose faite avec une participation à la Coupe du monde 2026 en prime – et rejoindre l'Europe. Au finish, il va réaliser au moins une saison de plus dans la péninsule arabique.

Bakrar déjà décisif face au Barça

L'INTERNATIONAL algérien Monsef Bakrar a réussi ses premiers pas sous le maillot d'Al Ahly SC. L'attaquant Algérien s'est illustré dès sa première apparition avec le club égyptien, en délivrant une passe décisive face au FC Barcelone, à l'occasion du traditionnel Trophée Joan Gamper. Entré en jeu au début de la seconde période, Bakrar n'a pas tardé à se mettre en évidence. Quelques minutes seulement après son entrée, il a parfaitement servi Zizo, permettant à ce dernier de réduire l'écart et d'inscrire l'unique but d'Al Ahly dans cette rencontre. Malgré cette contribution du nouvel attaquant algérien, la formation égyptienne n'a pas réussi à revenir au score. Le Barça s'est finalement imposé sur le score de 2-1 au Camp Nou. Pour sa première sortie sous ses nouvelles couleurs, Bakrar a donc laissé une première impression positive. Face à un adversaire de premier plan, l'international algérien a rapidement démontré ses qualités offensives et sa capacité à se montrer décisif.

ACCORD TROUVÉ ENTRE CLUBS, MAIS RAFIK BELGHALI TEMPORISE

Le dossier Rafik Belghali entre désormais dans sa toute dernière ligne droite. Alors que les négociations entre Hellas Vérone et US Sassuolo se sont considérablement accélérées au cours des dernières heures, les deux clubs italiens sont parvenus à un accord de principe pour le transfert du latéral polyvalent. Bien que le travail entre les deux dirigeants soit quasiment finalisé sur le plan financier, l'opération bloque pour l'instant du côté du joueur lui-même.

En effet, l'international algérien de 24 ans hésite et temporise afin d'évaluer d'autres propositions concrètes avant de trancher et, éventuellement, de donner son feu vert définitif à Sassuolo pour s'engager officiellement avec la formation neroverde. Au cours de ces derniers jours, Belghali a en effet été associé à plusieurs autres écuries de Serie A, à des prétendants de Premier League, mais également à Olympique de Marseille en Ligue 1.

Le fait d'avoir d'autres choix pousse le joueur formé en Belgique à ne précipiter aucune décision. À seulement dix jours de la fermeture officielle du mercato estival, le temps presse et Belghali doit faire un choix déterminant pour la suite de sa carrière professionnelle. Les prochaines heures s'annoncent donc décisives pour débloquer la situation, connaître le dénouement de ce feuilleton et découvrir le nouveau point de chute de l'international algérien.

CAN féminine 2026 : l'Algérie s'invite dans le onze type !

APRÈS leur parcours historique et leur médaille de bronze, les Vertes placent deux joueuses dans le 11 type de la CAN féminine 2026. La Coupe d'Afrique des nations féminine 2026 s'est achevée par le sacre du Cameroun. En finale, les Lionnes Indomptables ont dominé le Malawi (3-0), sélection qui avait éliminé l'Algérie en demi-finales de cette CAN. Les Camerounaises sont logiquement les mieux représentées dans le onze type de la compétition, avec quatre joueuses ainsi que Valentine Nguélé comme entraîneuse. L'Algérie place également deux représentantes dans cette équipe type de la CAN féminine 2026 : la défenseure Inès Belloumou et la milieu de terrain Marine Dafeur. Voici le onze type dévoilé par la CAF, poste par poste :

Gardienne : Michaely Bihina (Cameroun).

Défenseures : Inès Belloumou (Algérie), Nouhaila Benzina (Maroc), Myriam Nyadjou (Cameroun) et Hanane Aït El Haj (Maroc).

Milieux de terrain : Monique Ngock (Cameroun), Temwa Chawinga (Malawi) et Marine Dafeur (Algérie).

Attaquantes : Tabitha Chawinga (Malawi), Marie Ngah (Cameroun) et Barbra Banda (Zambie).

Entraîneuse : Valentine Nguélé (Cameroun).

Pour rappel, l'Algérie a terminé la compétition à la troisième place. Menées par le Maroc lors de la petite finale, les Vertes ont égalisé en fin de rencontre grâce à Lina Boussaha avant de s'imposer aux tirs au but (3-2). Cette médaille de bronze historique s'accompagne d'une première qualification pour la Coupe du monde féminine 2027, organisée au Brésil.

LE MCA REFUSE DE LÂCHER YOUCEF BELAÏLI

LE VERROU ÉLECTRONIQUE

Alors que l'EST affiche une confiance totale en présentant son nouveau maillot avec Belaïli, le MCA vient d'effectuer une démarche importante dans ce dossier.



Pour comprendre pourquoi Youcef Belaïli ne peut pas simplement enfiler le maillot de l'Espérance en match officiel, il faut plonger dans les rouages du football mondial : le Transfer Matching System (TMS) de la FIFA. Instauré pour moraliser et numériser les transferts internationaux, le TMS est une plateforme en ligne obligatoire où les deux clubs concernés par un transfert doivent entrer des données strictement identiques (montant, dates, commissions, clauses).Le MC Alger a frappé un grand coup en enregistrant Youcef Belaïli dans son propre système TMS en tant que joueur actif sous contrat. En agissant ainsi, le MCA a posé un verrou électronique.Le MCA affirme disposer d'un contrat de deux ans dont l'entrée en vigueur était conditionnée par la levée de la suspension de Belaïli. Cette démarche confirme que la direction algéroise n'entend pas abandonner le dossier. Toutefois, l'enregistrement dans le TMS ne suffira pas, à lui seul, à trancher un éventuel litige.

LE CERTIFICAT INTERNATIONAL DE TRANSFERT (CIT)

Le corollaire direct du blocage du TMS est la demande officielle du Certificat International de Transfert (CIT). Le MCA ne s'est pas contenté de défendre sa position : il a contre-attaqué en demandant formellement à l'Espérance de Tunis de lui restituer ou de clarifier le statut du document international du joueur.Le CIT est le passeport du footballeur. Sans lui, aucune qualification n'est possible pour les compétitions domestiques ou continentales. En exigeant ce document, le MCA met la Fédération Tunisienne et l'EST face à leurs responsabilités juridiques. Si l'EST utilise le joueur sans ce certificat validé par la Fédération Algérienne de Football (FAF), le club tunisien s'expose à des sanctions immédiates, allant de la perte de matchs par forfait jusqu'à l'exclusion des compétitions de la CAF.

De son côté, l'Espérance affiche une confiance totale. Après avoir présenté Youcef Belaïli, le club l'a choisi pour dévoiler son nouveau maillot. Un signal fort : les Sang et Or paraissent certains de la solidité de leur dossier. Même si la bataille devait se poursuivre devant les instances internationales, ils semblent convaincus de la gagner et de conserver leur joueur.

Le statut du joueur et le règlement du transfert de la FIFA (RSTJ) accordent une importance fondamentale à la stabilité contractuelle. L'article 17 du RSTJ stipule que toute rupture de contrat sans juste cause entraîne l'obligation de payer une indemnité. La jurisprudence de la FIFA montre que :Un club qui signe un joueur alors qu'il est encore lié à un autre est présumé coupable d'incitation à la rupture de contrat. Les critères de calcul de l'indemnité incluent la rémunération restante due au joueur, les investissements réalisés par le club lésé, et la valeur marchande du joueur.Si le MCA obtient gain de cause, l'EST et Belaïli seront condamnés solidairement à verser une somme qui pourrait se chiffrer en millions d'euros, calculée sur la valeur du contrat que le joueur avait au Mouloudia.

Dossier Fofana : L'ASEC Mimosas recale l'USMA

ALORS qu'ils n'ont pas encore totalement abandonné la piste menant à Abderrahim Deghmoum, ils ont également jeté leur dévolu sur une autre jeune pépite évoluant en Côte d'Ivoire. Selon nos informations, l'USMA s'intéresse de près à Souleymane Fofana, milieu de terrain à vocation offensive de l'ASEC Mimosas. Âgé de seulement 20 ans, le joueur correspond au profil recherché par les responsables, qui souhaitent apporter davantage de solutions et de créativité au milieu de terrain. Séduits par ses qualités et son potentiel, les responsables du club de Soustara seraient rapidement passés à l'action en formulant une première offre à la formation ivoirienne. D'après une source proche du dossier, l'USMA aurait proposé environ 400 000 euros pour s'attacher les services du joueur. Une proposition qui n'a toutefois pas convaincu l'ASEC Mimosas. Le club ivoirien n'a pas donné suite à cette offre, laissant entendre que les exigences financières pourraient être nettement supérieures. Le dossier s'annonce d'autant plus compliqué que Fofana est très convoité sur le marché. Notre source révèle que l'ASEC a déjà reçu des offres plus importantes émanant de clubs européens. Dans ces conditions, l'USMA devra consentir un effort financier conséquent si elle veut réellement avoir une chance de convaincre le club ivoirien de libérer son jeune milieu de terrain. Au-delà de l'aspect financier, un autre obstacle risque de compliquer sérieusement la venue de Fofana à Alger : la disponibilité d'une licence étrangère. Pour pouvoir recruter un nouvel élément africain, l'USMA doit d'abord libérer une place dans son quota de joueurs étrangers.

Or, la situation de Glody Likonza n'a toujours pas trouvé d'issue. Le milieu de terrain congolais a refusé de partir, tandis que la direction peine également à trouver une solution pour Dramane Kamagaté.

Ce dernier, recruté pour 500 000 dollars lors du dernier mercato hivernal, dispose pourtant d'un bon de sortie après que l'entraîneur Lamine N'Diaye a donné son aval pour son départ. Une possibilité de transfert vers Septemvri Sofia, en Bulgarie, avait été évoquée, mais cette piste s'est rapidement refroidie. Dans ces conditions, la direction usmiste se retrouve face à un véritable casse-tête. Elle devra d'abord régler la question de la licence étrangère avant de pouvoir avancer concrètement sur le dossier Fofana. Le club travaille donc sur plusieurs fronts, mais l'arrivée du jeune Ivoirien reste, pour l'heure, très compliquée.

MERCATO

Farid Boulaya rejoint officiellement l'USM Alger

L'USM Alger, tenant du titre de la Coupe de la Confédération de la CAF, poursuit avec ambition son recrutement estival en officialisant la venue d'une septième recrue de choix. Les Rouge et Noir ont en effet annoncé l'arrivée du milieu offensif international algérien Farid Boulaya (33 ans, 8 sélections). Après une première partie de saison passée sans club, l'ancien meneur de jeu du FC Metz s'était relancé lors de la seconde moitié du dernier exercice du côté de la Serbie, sous les couleurs d'IMT Belgrade. Libre de tout engagement à l'issue de cette pige en Europe de l'Est, le joueur de 33 ans a choisi de poser ses valises à Soustara en s'engageant en faveur des Usmistes pour un contrat de deux saisons. Comptabilisant 8 sélections et 1 but avec l'équipe nationale d'Algérie, l'expérience de Boulaya constitue un atout précieux pour le club de la capitale. Le recrutement du natif de Vitrolles est également un joli coup sur le marché par les dirigeants des Rouge et Noir. En effet, le joueur était vivement convoité par le voisin et rival du CR Belouizdad, qui en avait fait l'une de ses priorités estivales. Finalement, c'est bien le projet sportif présenté par l'USM Alger qui a fait pencher la balance en faveur des Usmistes.

JEUX MÉDITERRANÉENS

Hammad battu aux urnes, l'Algérie perd sa place au sein de l'exécutif du CIJM

C'EST une page qui se tourne pour l'Algérie. Réunie aujourd'hui à Tarente, en Italie, à la veille de l'ouverture de la 20e édition des Jeux méditerranéens, l'assemblée élective du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) a procédé au renouvellement de son comité exécutif. Candidat à l'un des sept sièges à pourvoir, Abderrahmane Hammad, président du Comité olympique algérien depuis 2020, et ancien ministre des Sports (2023), n'a pas réussi à convaincre. Avec seulement 26 voix, il termine en dernière position parmi les candidats en lice , loin derrière l'Égyptien Yasser Idriss, arrivé en tête avec 70 suffrages. Les sept élus sont Yasser Idriss (Égypte, 70 voix), Maja Piekovic (Monténégro, 63), Pedro Veropa (Portugal, 63), Caetano Cornet (Espagne, 59), Abdelatif Edmahama (Maroc, 56), Blaz Jerko (Slovénie, 56) et Aida Oluch (Turquie, 54). Au-delà du revers personnel de Hammad, le scrutin marque surtout un coup d'arrêt à la présence algérienne dans les instances dirigeantes du mouvement méditerranéen. Pour la première fois depuis cinq mandats, l'Algérie ne siègera plus au comité exécutif du CIJM. Une absence qui tranche avec la longue influence algérienne au sein de l'organisation. Sous l'impulsion d'Ammar Addadi, l'Algérie avait occupé la présidence du comité international durant cinq mandats consécutifs, avant de conserver un siège exécutif avec Hammad, élu membre de l'instance en 2022. Cette fois, le verdict des urnes est sans appel. Avec 26 voix, Hammad échoue et l'Algérie quitte, au moins provisoirement, le premier cercle décisionnel des Jeux méditerranéens. Un échec cuisant qui met fin à une présence institutionnelle qui aura marqué l'histoire récente du CIJM.

GUELMA COMMÉMORE LE 20 AOÛT 1955

Retour sur l'offensive du Nord-Constantinois

Le Musée du Moudjahid de Guelma a abrité, mardi à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid, une conférence historique consacrée à l'offensive du Nord-constantinois, menée le 20 août 1955.



Les intervenants ont souligné, au cours de cette rencontre organisée en commémoration de cette offensive et de la tenue du Congrès du Soummam, que le génie des attaques du 20 août 1955, ainsi que la précision de leur planification et de leur exécution, ont fait de cette date un tournant décisif de la glorieuse Révolution.

Le secrétaire général de l'association d'histoire et des monuments archéologiques de la wilaya de Guelma, Abdallah Bencheikh, professeur d'histoire, a rappelé au cours de son intervention lors de cette rencontre organisée sous le slogan « Sur les traces de leur lutte », le contexte temporel et spatial des attaques du Nord-constantinois, soulignant « le génie des dirigeants de la Révolution dans la planification de ces attaques d'envergure, la définition de leurs objectifs et la précision de leur exécution ».

Il a estimé, dans le même contexte, que le cadre temporel de cette offensive revêtait « une signification particulière, dans la mesure où les attaques ont été menées quelque dix mois après le déclenchement de la glorieuse Révolution », ce qui avait permis, selon lui, de donner « un nouvel élan à la lutte armée ».

M. Bencheikh a ajouté que le fait d'avoir fixé le milieu de la journée (midi) pour lancer toutes les attaques contre les différentes cibles identifiées dans plusieurs villes et villages « revêtait, là aussi, une signification profonde quant à la force de la Révolution, contredisant toutes les allégations mensongères par lesquelles le colonisateur français tentait de dénigrer l'image de la lutte pour l'indépendance ainsi que celle des moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) ».

Le même intervenant a également souligné que le choix du mois d'août, qui coïncide avec la saison des moissons, « visait à porter un coup dur à l'économie de l'ennemi français et à lui rappeler que les richesses agricoles qu'il exploitait sur un sol spolié, appartenaient de droit aux Algériens, non aux colons que la France avait fait venir en Algérie ». De son côté, Faouzi Hassainia, cadre à la direction de la culture et des arts, et membre du Conseil scientifique du Musée du Moudjahid, a mis l'accent sur les objectifs de cette offensive, tels que fixés par les dirigeants de la Révolution, ainsi que sur les résultats obtenus, parmi lesquels la mise à mal du plan français visant à étouffer la lutte armée et le desserrement de l'étau sur la région des Aurès, tout en attirant l'attention de l'opinion publique internationale sur la cause algérienne. Ahmed Achouri, professeur et chercheur en histoire, a rappelé, quant à lui, que la wilaya de Guelma avait été le théâtre, ce jour-là, d'attaques menées par les Moudjahidine de l'ALN contre des cibles militaires et des structures coloniales réparties sur 12 sites éparpillés dans une vaste zone géographique comprenant les régions de Roknia, Bouhemdane, Lataya, Hammam Debbagh, El Fedjoudj, Bouati-Mahmoud, Héliopolis, Ain Hessaïnia, Ain Reggada, Oued Zenati, Guelma et Ain Larbi. Il convient de noter que cette conférence, organisée dans le cadre d'une coordination entre le Musée du Moudjahid et une association touristique et culturelle locale, a donné lieu à une forte participation de la famille révolutionnaire, de citoyens, de professeurs d'université et d'acteurs de la société civile, ainsi que de représentants de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile.

R. R.

LUTTE CONTRE LE BOUFAROUA À TOUGGOURT

Plus de 130.000 palmiers traités

UN EFFECTIF phœnicicole de pas moins de 130.000 palmiers dattiers a été traité cette saison dans la wilaya de Touggourt contre la maladie de Boufaroua dans le cadre de la campagne de lutte contre les maladies parasitaires. C'est ce qu'a fait savoir, mercredi, la direction locale des services agricoles (DSA).

Retenue au titre du programme de la protection de la santé végétale, cette campagne, lancée au mois de juillet dernier, a ciblé l'ensemble des palmeraies de la région à la faveur de la mobilisation des moyens nécessaires, dont une quantité suffisante de pesticide biologique, sous la supervision de la DSA, a indiqué l'inspectrice de la santé végétale à la DSA, Amel Benhamouda. La même responsable a relevé, à ce titre, un recul sensible de la propagation des foyers de Boufaroua à travers les palmeraies de la wilaya augurant, conséquemment, d'indices positifs et de prévisions de réalisation cette saison une meilleure récolte quantitative et qualitative. Les services de la DSA entendent lancer également, avec le concours des partenaires, une campagne de lutte contre la carie dattière « Myelois » usant des moyens préventifs nécessaires, appuyée d'actions intensives de sensibilisation des agriculteurs, phoeniciculteurs notamment, sur l'importante prévention précoce de la richesse phœnicicole contre les pathologies parasitaires. Pour ce faire, les mêmes services appellent les agriculteurs au respect des conditions de protection de la santé végétale par l'entretien et le désherbage des palmeraies et l'utilisation rationnelle des pesticides en vue de protéger la production agricole. L'on relève, à ce titre, que la wilaya de Touggourt renferme une richesse phœnicicole de plus de 1,5 million de palmiers, toutes variétés dattières confondues. Les maladies parasitaires de Boufaroua et du Myelois, a expliqué la même source, constituent des facteurs ravageurs sur le palmier dattier engendrant, par conséquent, la dégradation du produit et de sa qualité.

R. R.

UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBES

Plus de 150 projets innovants labellisés

LE NOMBRE total de projets ayant obtenu le label « projet innovant » au sein de l'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes s'est élevé à 159 labels, à la suite de la labellisation de trois nouveaux projets innovants au titre de l'année universitaire 2025-2026. C'est ce qu'a déclaré, mercredi, l'incubateur universitaire.

A ce titre, la même source a précisé que ces récentes distinctions concernent des projets innovants relevant des facultés des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, ainsi que des Sciences Exactes.

Le directeur de l'incubateur universitaire, Ahmed Allami, a précisé que l'atteinte de 159 labels de projets innovants « reflète les efforts déployés en matière d'accompagnement pédagogique et technique continu assuré par l'incubateur au profit des étudiants et des chercheurs porteurs d'idées et de projets entrepreneuriaux ».

Il a, en outre, souligné que ces résultats « mettent en évidence la coordination étroite entre l'incubateur universitaire et le Comité national de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires (CNCSIIU), via la plateforme « Start-Dz », en vue de faciliter la transformation de ces prototypes innovants en véritables startups capables de créer de la richesse et des emplois ».

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de la stratégie sectorielle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à soutenir le mécanisme « un diplôme-une startup/an brevet d'invention », et à inciter les étudiants à transformer leurs connaissances et leurs travaux de recherche académique en projets entrepreneuriaux prometteurs consolidant le tissu économique national, a conclu la même source.

R. R.

PROTÉGER LA CRÉATION AFRICAINE

Les États-Unis misent sur la coopération transfrontalière

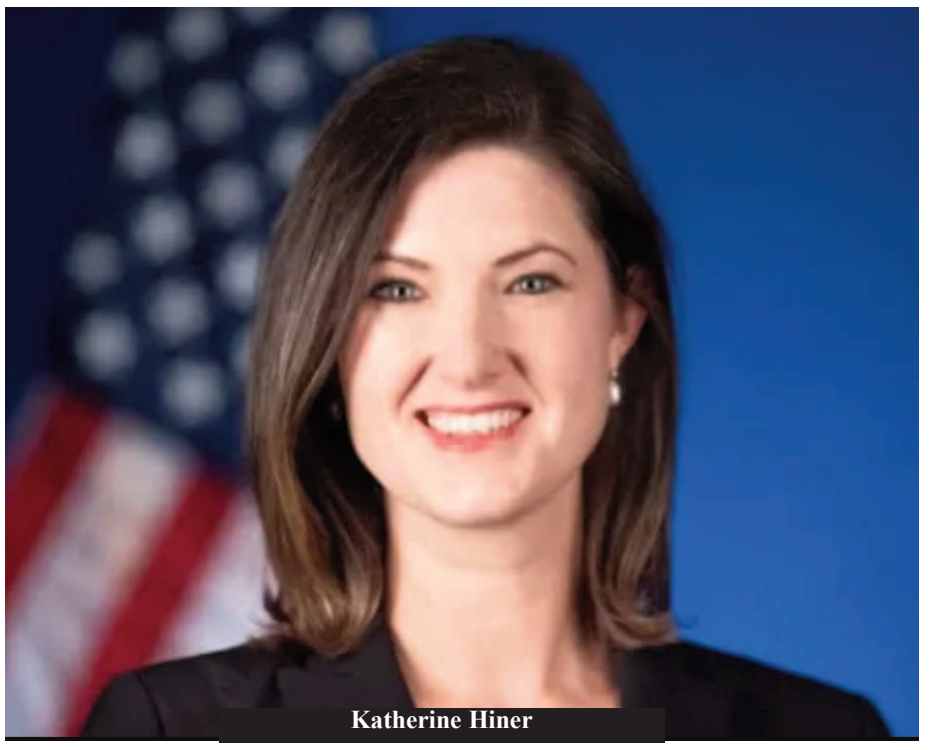
Dans l'optique d'assurer la prospérité des artistes africains face à l'essor du streaming numérique et des collaborations internationales, l'adoption de cadres juridiques rigoureux et le renforcement de la coopération policière transfrontalière constituent les clés de voûte indispensables. Telle est la position affirmée lors du briefing de presse numérique organisé le 19 août 2026 depuis le Centre médiatique régional pour l'Afrique du Département d'État américain, basé à Johannesburg, en réponse aux interrogations du quotidien Le Jeune Indépendant.

Interrogée par le journaliste Kamel Mansari sur les leviers juridiques nécessaires pour garantir une juste rémunération aux artistes au sein d'un marché mondialisé, Mme Katherine Hiner, attachée à la propriété intellectuelle pour l'Afrique subsaharienne au Bureau américain des brevets et des marques (USPTO), a insisté en premier lieu sur la nécessité absolue d'adopter les « Traités Internet » de l'OMPI.

À ses yeux, la ratification du Traité sur le droit d'auteur et de celui sur les interprétations et exécutions fournit le socle technique incontournable pour sécuriser les métadonnées de gestion des droits et monétiser efficacement les flux de lecture en ligne.

Dans un second temps, l'experte américaine a mis en lumière l'importance capitale des opérations de répression ciblées menées de concert avec des agences spécialisées, à l'instar de l'unité des enquêtes de la sécurité intérieure américaine (HSI). En évoquant la fermeture récente de plus de 1 000 sites pirates lors de la Coupe du Monde, elle a rappelé avec force que le piratage ne relève pas d'une infraction mineure, mais constitue une véritable activité criminelle qui pille directement les créateurs tout en renforçant les réseaux du grand banditisme.

Ce rendez-vous médiatique, initié par le directeur du centre Phillip Assis, s'inscrivait dans le cadre du lancement de l'initiative « IP for Growth » (Propriété intellectuelle pour la croissance). Ce programme d'une durée d'un an ambitionne de démontrer concrètement comment des législations modernes sur le droit d'auteur peuvent transformer le potentiel artistique du continent en un véritable moteur d'industrialisation et de création d'emplois durables. Plusieurs journalistes africains ont par la suite enrichi les échanges en soulevant les défis structurels propres au secteur. Maya Plentz, représentant The Brief, a questionné la diplomate sur les réformes concrètes soutenues par Washington, offrant à Mme Hiner l'opportunité de souligner le rôle primordial des organismes de gestion collective (CMO) pour assurer une collecte et une redistribution transparentes des redevances. De leur côté, les journalistes ougandais Isabel Martha Nakirya (Feature Story News) et Michael Kintu Baleke ont interrogé l'intervenante sur l'attractivité des investissements et l'ampleur des manques à gagner à l'international. Cette interrogation a permis de révéler un chiffre alarmant : à eux seuls, le Nigeria et le Kenya laissent s'évaporer chaque année 286 millions de dollars de revenus musicaux non perçus, grevés par des défaillances administratives et l'ampleur du piratage. Enfin, interpellée par Ross Moyo, du média zimbabwéen TechnoMag, au sujet de la prolifération de la contrefaçon sur des plateformes telles que TikTok, YouTube et Spotify, Mme Hiner a rappelé que l'USPTO joue un rôle de facilitateur pour doter les organismes de contrôle et les forces de l'ordre d'outils performants sur le terrain. Elle a également mis en avant des dispositifs de brevet accéléré, illustrés par l'accord inédit conclu récemment avec le Ghana, tout en abordant les complexités induites par l'intelligence artificielle, domaine où le droit américain privilégie la doctrine de l'usage équitable (fair use) afin de concilier la protection des auteurs et l'impulsion de l'innovation technologique. Pour illustrer la portée de cette vision économique, l'intervenante a rappelé qu'en 2024, les industries de la propriété intellectuelle aux États-Unis ont pesé 11 400 milliards de dollars, représentant ainsi 44 % du PIB du secteur privé. L'ensemble des recommandations formulées lors de ces discussions continentales sera présenté en décembre prochain à Genève, à l'occasion du Comité permanent du droit d'auteur de l'OMPI.



Katherine Hiner

Majda Khellaf

GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN

Le jury dévoile la longue liste de la 8e édition

LE JURY du Grand Prix Assia Djebar du roman a dévoilé, mercredi à Alger, la longue liste de la huitième édition, prévue en 2026. Au total, 26 œuvres romanesques en arabe, en tamazight et en français ont été retenues parmi les 155 romans soumis à cette édition, confirmant une nouvelle fois la vitalité de la création romanesque algérienne et sa diversité linguistique.

Présidé par l'universitaire et poète Hakim Miloud, le jury de cette nouvelle édition réunit plusieurs universitaires, écrivains et journalistes, répartis en commissions spécialisées selon les trois langues retenues pour le prix.

Dans la catégorie du roman en langue arabe, la longue liste compte dix titres. Figurent notamment « Aârache al-Dam » de Hocine Allam, publié par Khayal Éditions, « La seule lettre... et peut-être la dernière » d'Amelia Friha, aux Éditions de l'Entreprise nationale des arts graphiques, ainsi que « Errafraf, la biographie mythique de la montagne » de Sara Mohamed Maariche, publié par Nimouris.

La sélection comprend également « Tin Hinan, la source, la montagne et le saphir bleu » de Leïla Tebani et « Deux arbres et un seul cœur, la biographie jamais racontée... » de Mustapha Bougazi, tous deux publiés par Khayal Éditions.

S'y ajoutent « Ilman, l'araignée devenue fleur » d'Ahmed Dalil, publié par Dar Al-Dawaya, « Le Coréen et les ailes de l'espoir, l'exil du fils du désert » de Mabrouk Belnaoua, aux Éditions Andalussiat, et « Juba II, les poupées de Césarée » de Fadhila Melahag, publié par Dar El Oumma. La liste est complétée par « L'année de la rahma » d'El-Kheïr Chouar, aux Éditions Barzakh, et « L'appartement de Madame Madi » de Souria, publié par Khayal Éditions.

La catégorie consacrée au roman en langue amazighe compte, pour sa part, six œuvres. Il s'agit de « Tasrit tis tesƐa » de Sidi Ali Cherifi, publié par Talsa Édition, « Iyisi N Wurey » de Dahia Hamitouche et « D Asderfef » de Chahba Ben Gana, tous deux publiés par Édition Imtidad.



La sélection comprend également « Tiri n Tudert » de Siham Harikensheikh, « AGGUS » de Farida Sahraoui, publié par Talsa Édition, ainsi que « Akud I Tudert, Tagnit I Tayri » de Djamel Banaouf, aux Éditions Imtidad.

Du côté du roman francophone, dix œuvres ont été retenues. La longue liste comprend « Un olivier au clair de lune » de Belaïd Abane, publié par les Éditions La Pensée, « Partout le même ciel » de Hadjar Bali, « E'cris et je viendrai » de Meriem Belkaïd, « L'héritage du silence » de Manal Ben Cheikh, ainsi que « Marjane » de Malika Chetour Daoudi.

Figurent également « Aménorrhée » de Sara Haider, « Ce que la mort m'a pris de toi » de Hosni Guitouni, « La femme qui écoutait la montagne » de Rachid Oulbsir, « Samovarr, une conquête algérienne » de Keltoum Staali et « La Footballeuse » de Nadjib Stambouli.

Président du jury, Hakim Miloud a souligné que cette huitième édition se distinguait par des chiffres particulièrement significatifs. Pas moins de 155 romans, signés par 155 auteurs et publiés par 53 éditeurs, ont participé à cette édition. Dans le détail, 79 titres ont été proposés en langue arabe, 13 en langue amazighe et 63 en langue française. Une participation qui traduit, selon le président du jury, le dynamisme de la production romanesque algérienne et l'intérêt croissant pour ce rendez-vous littéraire.

Hakim Miloud a également relevé la présence marquée du roman historique et du roman autobiographique parmi les œuvres soumises à la sélection. Ces deux tendances figurent, selon lui, parmi les principales orientations qui se dégagent des textes en compétition.

Pour le président du jury, cette forte présence de la création romanesque constitue un signe de vitalité et témoigne de la place importante qu'occupe le roman dans le paysage culturel et littéraire algérien. Elle traduit également, estime-t-il, les perspectives prometteuses qui s'ouvrent à la littérature romanesque nationale.

Hakim Miloud s'est également arrêté sur la présence remarquée des jeunes auteurs dans cette huitième édition. Il considère la participation d'un nombre important de jeunes écrivains comme un phénomène particulièrement significatif et comme une preuve de leur intérêt pour le roman et de leur volonté d'apporter leur propre contribution à ce genre littéraire.

Selon lui, leur enthousiasme, leur regard renouvelé et leur capacité à exploiter les possibilités du récit et de l'imaginaire contribuent à enrichir la scène romanesque algérienne et à lui ouvrir de nouvelles perspectives.

Meriem D.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

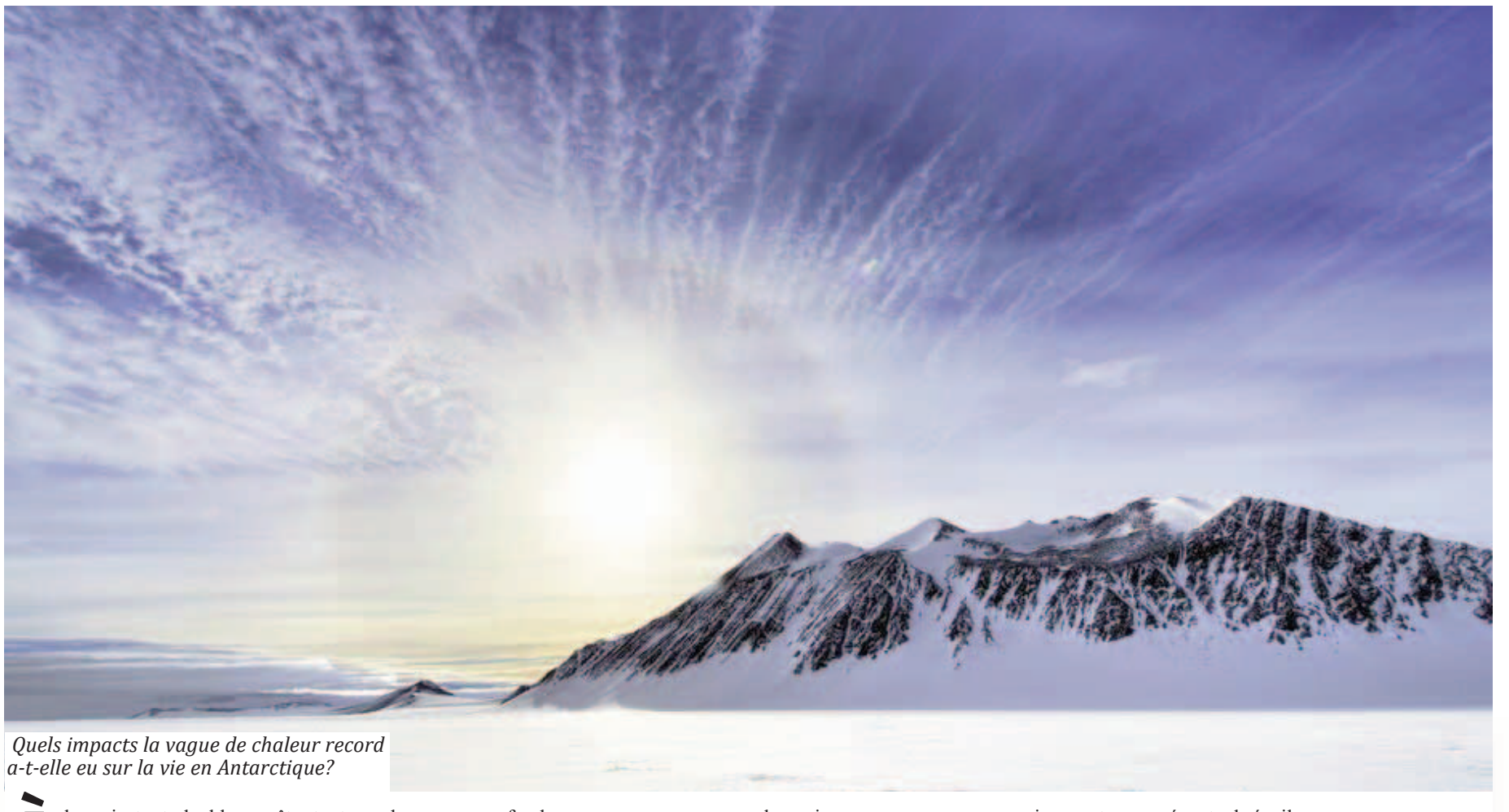
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Le réchauffement climatique et la fonte des glaces pourraient réveiller les volcans de l'Antarctique

L'Antarctique renferme une centaine de volcans. Alors que la couche de glace fond dangereusement aux pôles, les scientifiques cherchent à savoir si cela pourrait provoquer de nouvelles éruptions. Pour cela, ils utilisent des instruments de pointe.



Quels impacts la vague de chaleur record a-t-elle eu sur la vie en Antarctique?

À le voir tout de blanc vêtu toute l'année, on ne dirait pas qu'il cache des poches de lave en fusion. Pourtant, plus de 100 volcans se cachent sous la glace de l'Antarctique. L'un d'eux, le mont Erebus, est situé à 40 kilomètres seulement de l'une des stations de recherche installées sur le continent polaire. Une position parfaite pour l'explorer et tenter de comprendre comment la fonte des glaces affecte l'activité volcanique.

Science rapporte qu'une équipe de recherche a fait une expédition sur le mont Erebus ces derniers jours pour y analyser l'activité sismique. Si le volcan est un objet d'études depuis les années 1960 et que des sismographes ont été installés près du sommet il y a plusieurs décennies, il leur fallait être remplacés. En effet, les vents forts qui soufflent sur l'Antarctique ont rendu les sismographes défaillants pour détecter les mouvements du magma profond.

Les volcans de l'Atlantique n'agissent pas comme les autres

"Nous sommes au bord d'un système magmatique qui s'étend peut-être sur 150 kilomètres dans le manteau terrestre", dit Rick Aster, géophysicien américain interrogé par Science. Pour analyser en profondeur, l'équipe de recherche a donc installé de nouveaux sismographes, plus performants.

Dans le froid polaire, ils ont enfoui ces quatre instruments, protégés du froid cette fois, qui transmettront leurs données en temps réel à la station.

Les chercheurs espèrent obtenir des informations capitales sur le fonctionnement d'Erebus.

Le volcan, contrairement à la majorité des autres monts sur Terre, a gardé un lac de lave ouvert depuis des milliers d'années. Les volcanologues s'attendaient à voir ce lac agir comme une soupape qui permettrait d'évacuer la pression contenue à l'intérieur du volcan.

Mais Erebus est une curiosité géologique. La pression semble augmenter sur de longs cycles, affectant les flancs du volcan. Les chercheurs espèrent apprendre à mieux comprendre le fonctionnement d'Erebus grâce aux nouveaux instruments. Les scientifiques auront peut-être aussi une idée plus claire de ce qui pousse le volcan à créer des bulles de gaz énormes qui éjectent la lave hors du cratère à intervalles très irréguliers.

Doit-on craindre le réveil de volcans endormis depuis 100 000 ans ?

Mais Erebus n'est pas le seul volcan qui intrigue les spécialistes. Plus loin, le mont Waesche a aussi droit à beaucoup d'attention. Les chercheurs le pensent dormant, voire éteint. Mais à mesure que la glace fond, ils s'interrogent tout de même sur un éventuel réveil.

Moins le poids de la glace sur les flancs du volcan sera important, plus les gaz contenus dans le magma s'échapperont, théorisent les volcanologues. Et cela créera des éruptions. C'est déjà le cas en Islande et dans le nord-ouest des États-Unis. "Dès que les glaciers rapetissent, l'activité volcanique s'intensifie", souligne Adelina Geyer, volcanologue.

Le mont Waesche n'a pas été actif depuis 100 000 ans. Mais les analyses menées sur les roches volcaniques trouvées à ses abords révèlent que 90% de ses éruptions ont eu lieu entre les âges de glace, quand les températures étaient douces et la couche de glace fine.

Les scientifiques s'apprêtent à tester de nouvelles roches pour confirmer cette théorie et tenter de déterminer combien il faudrait aux volcans de l'Antarctique endormis pour se réveiller à mesure que la glace fond.

Plus de verdure, moins de pollution: la recette urbaine pour sauver des vies

UNE NOUVELLE étude de Santé Publique France s'est intéressée pendant trois ans aux avantages apportés par les espaces verts et les mobilités actives aux espaces urbains. Un travail précieux qui permet de chiffrer leur impact sur notre santé et d'aider aux prises de décisions en matière d'urbanisme.

Agir pour les espaces verts, les mobilités actives, contre la pollution de l'air, le bruit des transports, la chaleur à l'échelle d'une métropole apporte "des bénéfices importants pour la santé", dont de nombreux décès évités, montre une étude de Santé publique France dévoilée jeudi 5 décembre.

Si les bénéfices ou les dommages associés à ces facteurs de l'environnement urbain sont connus, c'est un exercice innovant d'évaluation quantitative de leurs impacts sur la santé, en collaboration avec trois métropoles, Lille, Montpellier et Rouen.

Il en ressort que "les politiques publiques visant à augmenter le nombre d'espaces verts urbains, promouvoir les mobilités actives (marche et vélo), améliorer la qualité de l'air, réduire le bruit des transports et la chaleur en ville se traduisent annuellement par des bénéfices importants pour la santé de l'ensemble des habitants de chaque métropole, en termes de mortalité, de morbidité, de recours aux soins et de gêne", résume un communiqué.

ruit de trois ans de travail, l'étude s'appuie sur une méthodologie "robuste et rodée sur la pollution de l'air, appliquée pour la première fois à d'autres déterminants" de santé, a expliqué Mélina Le Barbier, directrice adjointe de la direction Santé Environnement Travail, lors d'une conférence de presse.

Elle utilise des données, locales et nationales, de 2015 à 2017, voire 2019, selon les déterminants. Les années Covid, atypiques, ne sont pas incluses.

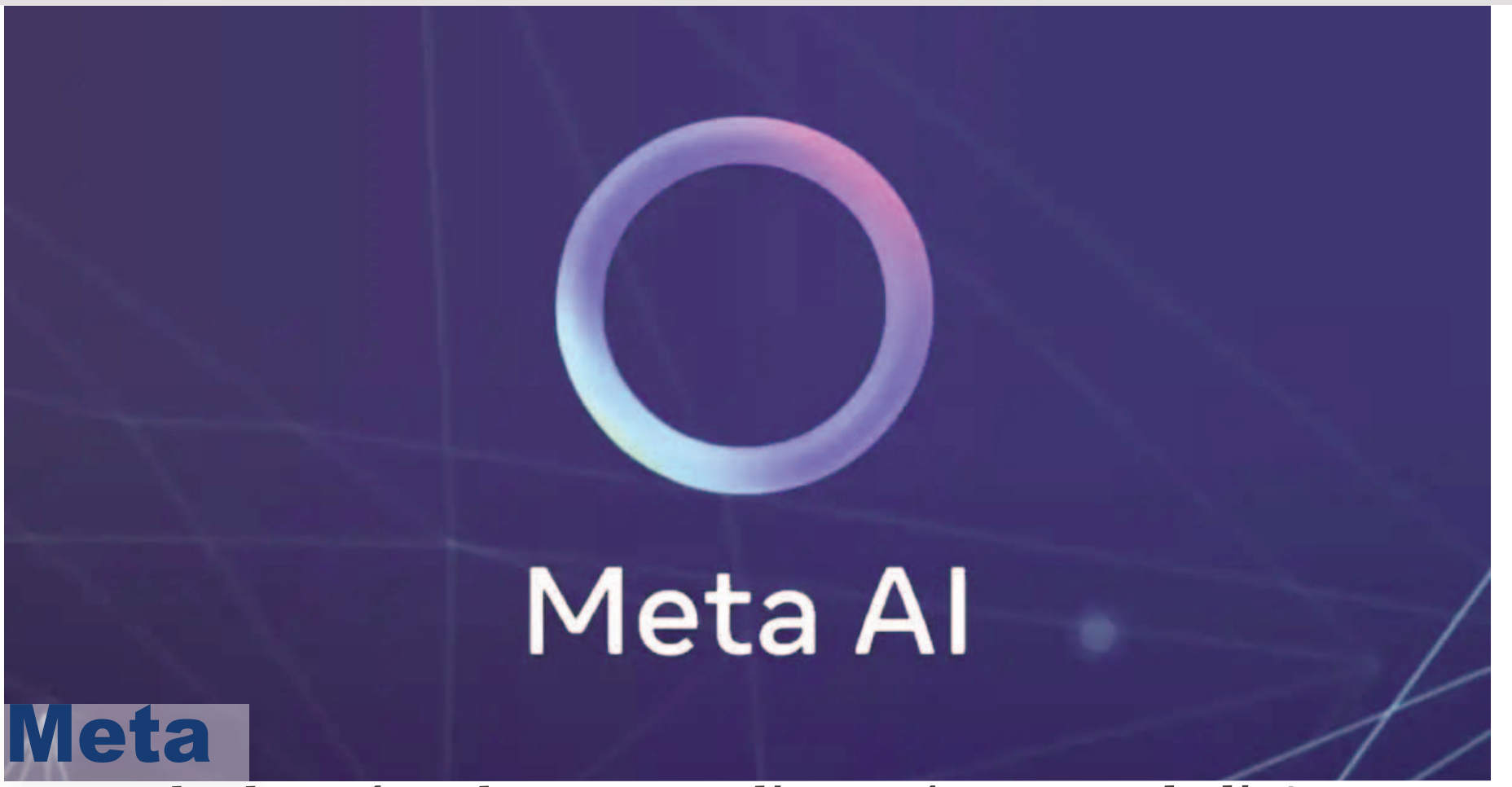
Premier enseignement : le verdissement urbain peut épargner beaucoup de vies.

"En végétalisant davantage, la mortalité pourrait être réduite de 3 à 7 % selon la métropole, soit de 80 à 300 décès par an", estiment les chercheurs. Cela supposerait d'atteindre dans tous les quartiers les niveaux de végétation des quartiers les plus verts.

Pour les mobilités actives, l'analyse se concentre sur la marche et le vélo.

"Si chaque habitant de 30 ans et plus marchait 10 minutes de plus chaque jour de la semaine, la mortalité pourrait diminuer de 3 %, soit de 100 à 300 décès par an selon la métropole", selon ses auteurs.

Et "si chaque habitant de 30 ans et plus faisait 10 minutes de vélo de plus chaque jour de la semaine, la mortalité pourrait diminuer de 6 %, soit de 200 à 600 décès par an selon la métropole".



Meta

Fuite de données chez Meta : l'entraînement de l'IA interne suspendu après une faille de sécurité

Déployé depuis avril dernier auprès des collaborateurs basés aux États-Unis, le programme Model Capability Initiative (MCI) avait pour objectif d'alimenter les algorithmes d'apprentissage automatique de Meta.
Pour ce faire, l'outil s'apparentait à un dispositif de télémétrie particulièrement intrusif. La collecte automatisée reposait sur :

L'enregistrement exhaustif des mouvements de la souris.
Le suivi en temps réel des clics sur les interfaces de travail.
La capture des frappes au clavier (keylogging) au sein des systèmes internes.
Ce niveau de surveillance avait déjà soulevé de vives inquiétudes en interne.

Le géant américain a suspendu en urgence son programme interne de suivi de l'activité des employés, baptisé Model Capability Initiative. Destiné à entraîner ses modèles d'intelligence artificielle, cet outil a exposé des données hautement sensibles.

Selon des informations de Reuters, des problèmes concernant le stockage de ces données avaient été signalées dès le mois de mai. Mais à présent, le programme est à l'arrêt.

Une faille de sécurité interne critique
La décision d'interrompre ce programme fait suite au déclenchement d'une procédure d'alerte. Les investigations ont révélé que des données confidentielles, initialement récoltées à des fins d'entraînement, étaient accessibles en clair à n'importe quel salarié du groupe.

Voici les types de données exposées :
L'intégralité des prompts et des transcriptions de requêtes IA.
Les conversations privées des collaborateurs sur les messageries d'entreprise.
Des données RH nominatives liées aux performances individuelles.
Des documents classés selon les niveaux de sensibilité DSS (Data Security Standard) de 1 à 4.
« J'ai consulté des informations fiscales et médicales personnelles via mon ordinateur »
Un employé a notamment partagé son inquiétude :
« J'ai consulté des informations fiscales et médicales personnelles via mon ordinateur professionnel, tout comme des milliers d'autres employés. On nous avait dit que ces données seraient protégées et utilisées uniquement à des fins professionnelles légitimes après un filtrage rigoureux ».
La direction de l'entreprise tente désormais de temporiser en insistant sur l'absence de preuve quant à une exploitation malveillante de ces failles.
« Bien que nous n'ayons pour l'instant aucune indication laissant penser que des données aient été consultées de manière inappropriée par des employés de Meta, nous le suspendons le temps de mener notre enquête », a indiqué Tracy Clayton, porte-parole de Meta, à Reuters.

Ces anciens modèles d'iPhone présentent une faille de sécurité irréparable : pourquoi il est impossible d'y remédier et quels sont les modèles concernés ?

VOICI comment savoir si votre appareil est menacé et comment y remédier.
Les points clés à retenir sur les problèmes de sécurité des anciens modèles d'iPhone
Une faille de sécurité présente sur certains iPhone les rend vulnérables.
Cette faille concerne les iPhone équipés d'un processeur A12 ou A13.
Comme cette faille est liée à la ROM, Apple ne peut pas la corriger via une mise à jour de sécurité.
Utilisez-vous encore un iPhone 11, XS, XR ou SE ? Si oui, j'ai une mauvaise nouvelle. En effet, une nouvelle faille de sécurité a été découverte, et Apple ne peut pas y remédier avec l'une de ses mises à jour habituelles.
Dans un article de blog publié jeudi, la société de cybersécurité Paradigm Shift a révélé une faille de sécurité qu'elle a découverte et exploitée avec succès sur des modèles d'iPhone plus anciens équipés d'une puce A12 ou A13 d'Apple.
Surnommée « usbliter8 », cette faille affecte le code de la ROM de démarrage (ou SecureROM) d'un iPhone, qui s'exécute avant le chargement du système d'exploitation. En exploitant « usbliter8 », un pirate pourrait installer son propre code malveillant ou exécuter des commandes non autorisées sur l'iPhone de sa victime.

La faille se trouve dans la ROM de l'appareil
Comme la faille se trouve dans la ROM de l'appareil, Apple ne peut pas la corriger via une mise à jour logicielle. Le seul point positif est que la faille ne peut pas être déclenchée à distance. Un pirate devrait disposer d'un accès physique à votre téléphone. Il aurait également besoin de suffisamment de temps pour redémarrer votre appareil et de connaissances techniques suffisantes pour tirer parti de cette faille.
De plus, les chercheurs de Paradigm Shift n'ont pas réussi à contourner les autres mesures de sécurité d'Apple, telles que Data Protection. Par conséquent, vos fichiers, photos, messages et autres données utilisateur ne sont pas affectés par cette faille.
Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Quels sont les modèles d'iPhone concernés ?
« Les vulnérabilités de la BootROM sont relativement rares, et lorsqu'elles apparaissent, la nécessité d'un accès physique a tendance à donner aux organisations un faux sentiment de sécurité », a déclaré Shane Barney, directeur de la sécurité informatique chez Keeper Security. « On part du principe que si un attaquant doit physiquement prendre possession de l'appareil, le risque est maîtrisé ; or, cette hypothèse mérite d'être examinée de près, car elle ne tient pas la route dans la pratique.
« Les organisations les plus exposées à ce type de vulnérabilité sont souvent celles qui sont le moins à même de l'anticiper », a expliqué M. Barney. « Les dirigeants, les fonctionnaires, les équipes juridiques et toute personne portant un appareil permettant d'accéder à des systèmes privilégiés ou à des données sensibles constituent une cible viable pour une attaque physique, et les occasions d'accès physique sont plus fréquentes que ne le prévoient la plupart des programmes de sécurité. »



Comment savoir si votre appareil est concerné ?
Les iPhone vulnérables commercialisés en 2018 ou 2019 et équipés d'un processeur A12 ou A13 sont les suivants :
A12 Bionic : iPhone XS, XS Max, XR
A13 Bionic : iPhone 11, 11 Pro, 11 Pro Max, iPhone SE (2e génération)
Parmi les autres appareils Apple équipés de l'un ou l'autre de ces processeurs, on trouve :
A12 Bionic : iPad Air (3e génération), iPad mini (5e génération), iPad (8e génération)
A13 Bionic : iPad (9e génération)
Certains modèles d'Apple Watch sont également vulnérables, notamment ceux équipés d'un processeur S4 ou S5. Il s'agit notamment de l'Apple Watch Series 4, Series 5 et SE (1re génération).

Quels sont les appareils anciens qiu ne sont pas concerné ?
Les anciens iPhone et iPad équipés d'une puce A11, les téléphones plus récents dotés d'une puce A14 ou ultérieure, ainsi que les Apple Watch équipées d'une puce S6 ou ultérieure ne sont pas vulnérables à cette faille.
Les Mac équipés de puces Apple Silicon ne sont pas non plus concernés. Il reste toutefois probablement un nombre important de personnes qui utilisent encore des appareils affectés.







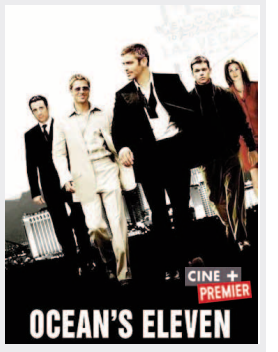






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 TF1 — **Divertissement France - 2026**
The Voice Kids

21h00 France 2 — **Divertissement France - 2023**
Fort Boyard Saison 37

20h50 M6 — **Emission musicale**
Le Roi Soleil à Versailles

21h00 CANAL+ — **Comédie noire Etats-Unis - 2026**
Cold Storage

21h00 W9 — **Série humoristique**
France
La petite histoire de France

20h55 CINE + FRISSON — **Thriller**
Etats-Unis - 2025
Other

21h05 6ter — **Série policière**
Etats-Unis
Hawaii 5-0

21h00 CINE + PREMIER — **Comédie policière Etats-Unis - 2001**
Ocean's Eleven

21h00 CANAL+ SPORT — **Rugby's Greatest Rivalry**
Afrique du Sud / Nouvelle-Zélande

21h00 CINE CINEMA — **Cinéma Royaume-Uni - 2025**
Downton Abbey III : Le grand final

20h50 CANAL+ family — **S.O.S. Fantômes**
Etats-Unis - Australie 2016
S.O.S. Fantômes

21h25 TMC — **Série policière**
Etats-Unis
New York Unité Spéciale

21h00 la chaine ACTION



Série policière France - 2018)

Ad vitam

Dans un monde qui pense avoir vaincu la mort, les corps de sept suicidés, tous mineurs, sont découverts. Dérive sectaire, acte politique, cri d'alarme d'une jeunesse qui cherche sa place ? Darius, un flic de 120 ans, enquête avec Christa, une jeune fille révoltée. Une minisérie vertigineuse signée Thomas Cailley - "Les Combattants" -, récompensée au festival Séries Mania 2018.

23h20

Film catastrophe (Russie - Cambodge - 2016)

The Crew

Ancien pilote dans l'armée, Alexey Gushchin, un jeune homme au fort tempérament, passe un test sur un simulateur de vol pour devenir pilote de ligne. Après un accrochage avec un pilote plus expérimenté, Alexey est finalement intégré in extremis comme copilote dans l'équipe de vol et fait la connaissance d'Alexandra, une ravissante pilote. Lors d'un vol pour l'Asie, il est en cabine avec Alexandra et leur supérieur quand l'avion reçoit un appel de secours en provenance d'une île volcanique où une opération de sauvetage est demandée.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:18	12:32	16:15	19:12	20:39
CONSTANTINE	04:24	12:36	16:19	19:15	20:42
ALGER	04:39	12:51	16:33	19:29	20:56
OUARGLA	04:41	12:42	16:20	19:15	20:36
CHLEF	04:46	12:58	16:40	19:36	21:03
MOSTAGANEM	04:51	13:02	16:45	19:41	21:07
ORAN	04:55	13:05	16:48	19:44	21:09

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8571 – SAMEDI 22 AOÛT 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	23°
Oran	29°	33°
Constantine	39°	22°
Ouargla	44°	31°

JEUX MÉDITERRANÉENS DE TARENTE

Ghrieb représente Tebboune à la cérémonie d'ouverture

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a rejoint, hier, Tarente, dans le sud de l'Italie, où il prendra part à la cérémonie d'ouverture de cette édition des jeux Méditerranéens, qui se déroulera du 21 août au 3 septembre. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué des services du Premier ministre.

M. Ghrieb, accompagné par le ministre des Sports, Walid Sadi, a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport de Tarente-Grottaglie, par l'ambassadeur d'Algérie en Italie, Mohamed Khelif, a précisé la même source, soulignant que cette participation officielle incarne « l'attention portée par l'Algérie à sa présence dans les grandes manifestations régionales et internationales ». Elle s'inscrit également dans une démarche visant à consolider les relations de coopération et d'amitié avec les pays et les peuples de la Méditerranée, l'enjeu dépassant ainsi le seul cadre de la compétition. Cela d'autant plus qu'en réunissant 26 comités olympiques nationaux, les jeux Méditerranéens constituent un espace de rencontres entre les deux rives et un rendez-vous où le sport contribue au rapprochement des peuples. La présence du chef de l'Exécutif à la cérémonie d'ouverture vient donner une dimension institutionnelle à cette participation pour renforcer les échanges entre les deux rives.

En outre, après Oran en 2022, qui avait accueilli la précédente édition, l'Algérie retrouve une compétition à laquelle elle est historiquement attachée et où elle entend confirmer sa place parmi les délégations les plus compétitives.

Sur le terrain, les couleurs nationales seront défendues par 248 athlètes, dont 151 hommes et 97 femmes, engagés dans 27 disciplines sur les 33 inscrites au programme officiel. La délégation comprend également 76 responsables et entraîneurs ainsi que dix arbitres, portant son effectif global à 334 personnes.

Moment particulièrement symbolique de cette ouverture : le drapeau algérien sera porté par Zahra Kahli, spécialiste de l'escrime, et Mohamed Walid Abi Ayad, figure du volley-ball national. Les deux sportifs ont été désignés par le Comité olympique et sportif algérien pour conduire la délégation lors de la cérémonie d'ouverture. Il convient de noter que cette présence intervient dans le prolongement de la dynamique enregistrée à Oran en 2022, où l'Algérie avait terminé à la quatrième place du classement général avec 53 médailles, établissant alors son meilleur bilan dans l'histoire de sa participation aux jeux Méditerranéens.


Sifi Ghrieb.

A Tarente, les ambitions sont donc de nouveau élevées, même si la concurrence s'annonce relevée. Les disciplines individuelles, notamment l'athlétisme, la boxe, la gymnastique, le judo, la lutte et l'escrime, constituent plusieurs des principaux réservoirs de médailles pour la délégation algérienne. Les sports collectifs seront également au rendez-vous avec les sélections nationales de handball et de volley-ball.

Avec cette participation, l'Algérie entend ainsi poursuivre la dynamique enclenchée à Oran et offrir une nouvelle vitrine à ses jeunes talents. Mais au-delà des podiums et des performances, les Jeux de Tarente portent également une dimension de rapprochement entre les peuples, dans un espace méditerranéen où le sport demeure un puissant vecteur de dialogue et de coopération. Pour l'Algérie, le rendez-vous commence donc sous un double signe : celui de la performance sportive et celui d'une présence institutionnelle assumée au sein de la grande famille méditerranéenne.

Sihem Bounabi

TALA GUILEF

Le PND ferme la route aux barbecues sauvages

FACE au risque croissant d'incendie en pleine période estivale, la direction du Parc national du Djurdjura (PND) a décidé de sévir contre les comportements imprudents constatés au cœur du massif forestier. L'organisme gestionnaire a ainsi officialisé des mesures restrictives concernant l'accès au secteur de Tala Guilef, dans la wilaya de Tizi Ouzou.

À l'origine de cette décision, la recrudescence d'activités présentant un réel risque d'incendie, observées lors de patrouilles nocturnes. Plusieurs visiteurs ont notamment été surpris en train d'allumer des barbecues à la nuit tombée dans la cédraie d'Ifri Hamadi, à proximité du restaurant d'altitude.

L'abandon sur place de foyers mal éteints ou de braises encore chaudes fait peser une menace directe sur l'écosystème environnant. Pour mettre fin à ces pratiques dangereuses, le PND a décidé de fermer immédiatement à la circulation automobile le chemin reliant le centre d'information du secteur de Tala Guilef au restaurant d'altitude.

Cette mesure vise notamment à empêcher l'acheminement de matériel et à dissuader les rassemblements nocturnes non autorisés.

Derrière cette décision préventive, l'enjeu est avant tout environnemental. Le massif forestier abrite notamment la cédraie d'Ighil Guinguel, composée d'arbres pluriséculaires particulièrement vulnérables aux départs de feu. Les responsables du parc rappellent qu'une simple étincelle pourrait provoquer un incendie aux conséquences désastreuses pour ce patrimoine naturel. La direction du PND appelle ainsi les visiteurs à faire preuve de civisme et à respecter strictement les dispositions mises en place, estimant que la préservation de la biodiversité du Djurdjura repose sur la responsabilité individuelle et collective.

Au-delà de l'allumage des barbecues, qui constitue une pratique interdite dans ces espaces protégés, certains visiteurs continuent également de transgresser les règles relatives à la protection de la faune.

Par amour des animaux ou simplement pour le plaisir de les approcher, certains donnent de la nourriture aux macaques de Barbarie, allant du pain aux bananes en passant par les cacahuètes. Une pratique pourtant déconseillée par les spécialistes, car elle peut perturber le comportement naturel de ces primates et créer une dépendance à l'égard des visiteurs.

Plus grave encore, des cas de capture de jeunes macaques ont été signalés. Le procédé consiste à attirer les petits animaux à proximité d'un véhicule à l'aide de friandises, avant de les enfermer dans le coffre et de prendre la fuite.

De tels actes, qui portent directement atteinte à la faune sauvage, auraient été observés à plusieurs reprises dans les zones fréquentées par les macaques.

Dans ce contexte, les mesures prises par les services du Parc national du Djurdjura apparaissent comme nécessaires pour prévenir les comportements susceptibles de mettre en danger aussi bien les visiteurs que le patrimoine naturel du massif.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

AFFAIRE DE SAISIE DE 10,4 MILLIONS DE CAPSULES PSYCHOTROPES

Le tribunal dévoile les premiers éléments de l'enquête

LE DÉMANTÈLEMENT d'un important réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes vient de livrer ses premiers éléments. Le parquet près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale, près le tribunal de Sidi M'hamed, a annoncé l'arrestation de 25 membres du réseau et la saisie de 10,4 millions de capsules psychotropes ainsi que de plus de 33 kilogrammes de cocaïne.

L'opération est le fruit de l'enquête préliminaire menée par le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de la Sûreté nationale. Selon le parquet, les investigations ont permis de mettre au jour une organisation structurée et d'intervenir alors que ses membres se trouvaient en flagrant délit.

Au total, 25 personnes ont été arrêtées et placées sous les procédures judiciaires en vigueur. Le parquet précise qu'elles sont majoritairement de nationalité algérienne. Parmi les suspects figure également Sidna Fri, âgé de 32 ans, de nationalité mauritanienne.

L'enquête ne s'arrête toutefois pas à ces arrestations. Le parquet indique que 25 autres membres du réseau sont actuellement en fuite. Leurs identités ont été établies par les enquêteurs.

Ces individus sont de différentes nationalités, notamment algérienne, marocaine et néerlandaise, révélant une dimension internationale du réseau.

Les investigations se poursuivent sous la supervision des autorités judiciaires compétentes afin de déterminer les ramifications de l'organisation, les rôles de ses membres et de localiser les personnes recherchées.

L'ampleur des quantités saisies donne une idée de l'importance de l'opération. Les enquêteurs ont mis la main sur 10,4 millions de capsules psychotropes, auxquelles s'ajoutent plus de 33 kilogrammes de cocaïne.

Cette saisie intervient dans le cadre des efforts déployés par les services de sécurité pour démanteler les organisations spécialisées dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes.

L'enquête devra désormais permettre de remonter l'ensemble de la chaîne, depuis l'approvisionnement et l'acheminement des produits jusqu'à leur stockage et leur distribution, et d'identifier les éventuelles complicités.

Le parquet rappelle que les personnes interpellées restent soumises aux procédures judiciaires en vigueur et que l'enquête demeure en cours. Les autorités poursuivent leurs investigations alors que les 25 membres encore en fuite font l'objet de recherches.

A. D.